

DOSSIER DU MOIS LES TRAVAUX

P 9



VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

Conseil Municipal du
16 septembre 2007
Poterie du vieux Biot

P4

PATRIMOINE

Histoires en images
Les amis du Musée

P24

SPORTS

10^e Course de Côte
Union Sportive Biotoise

P29



BIOT
TERRE D'IMAGINATION

Chères Biotoises, Chers Biotois,

Vous découvrirez dans ce numéro de BIOT Infos les aperçus provenant des différents chantiers que notre budget d'investissement record nous permet de réaliser cette année.

Je vous rappelle, comme je le fais régulièrement auprès des élus et des services municipaux, que cette capacité importante à investir n'est possible qu'avec la maîtrise constante des dépenses de fonctionnement qui sont bloquées depuis trois années pour les dépenses courantes (malgré les extensions, par exemple, de la capacité des deux Centres Multi Accueil, des activités proposées aux jeunes et aux moins jeunes, des animations liées au FISAC, des services sociaux, et même du débroussaillage effectué sur les terrains communaux pour montrer l'exemple et protéger les voisins).

Ainsi peuvent être engagés les travaux et équipements dont nous avons grand besoin et dont le rythme devra être maintenu tant que nous n'aurons pas des aménagements de quartiers de qualité, des accès au centre du village faciles avec les stationnements adaptés (ce que permettent enfin, je l'ai déjà dit ici, les acquisitions de terrains auxquelles nous avons systématiquement procédé ces dernières années) et l'ensemble des équipements sportifs, culturels ou sociaux indispensables à la croissance des besoins quotidiens de chacun.

Mais tout cela n'est possible qu'avec le concours des institutions partenaires qui nous soutiennent à deux titres :

- en tant que partenaires du financement de nos projets par des subventions qui sont la preuve de l'attention très constructive de ces collectivités ou organisations vis à vis des efforts de BIOT pour rattraper le temps perdu et aborder l'avenir avec énergie.

Les citer tous ici relève de la gageure mais n'oublions pas l'Etat, le Conseil Général, la Communauté d'Agglomération, la Région et la Caisse d'Allocations Familiales.

- en réalisant, à notre initiative, des investissements de leur compétence. C'est ainsi, par exemple, que le Conseil Général des Alpes Maritimes procède à des aménagements de routes et rond-points, que la Communauté d'Agglomération développe les transports par bus et navettes ainsi que le logement conventionné et toute la chaîne du traitement des déchets, que le Symisa continue à équiper le quartier Saint Philippe avec des aménagements des parties encore en friche (les projets 2008 seront présentés aux habitants dès que disponibles), ou encore que le Siaqueba intervient dans l'entretien de la Brague.

Tout cela est assez complexe et génère parfois des situations surprenantes conduisant trop souvent à des délais inattendus (la question de la mise en route des feux tricolores aux 4 chemins en est une illustration visible), mais l'essentiel est plutôt à voir dans la qualité des relations que BIOT entretient avec tous ces acteurs publics auxquels je souhaite ici rendre hommage et adresser, en votre nom, vos remerciements.

Ainsi se construit l'avenir de BIOT.

Votre Maire

N .B. : Les échéances électorales locales approchant, vos élus, depuis le mois de mars 2007, ne signent les articles correspondant aux activités dont ils ont la charge que par la mention de leur fonction. C'est pourquoi vous ne verrez plus leur nom apparaître, y compris celui du Maire.

SOMMAIRE

SOMMAIRE

DOSSIER DU MOIS LES TRAVAUX

P 9



BIOTinfos

MAGAZINE D'INFORMATIONS
édité par la ville de BIOT

**Directeur de la publication et
de la rédaction**
François-Xavier Boucand, Maire

Conception-rédaction
Service communication
Contact 04 92 91 55 95
www.biot.fr
email : infos@biot.fr

Infographie / Mise en page
OPS2 / Service Communication

Impression
Graphic service

Photos
Couverture : Mairie de BIOT
© Greg Le Malicot - Fotolia.com

Remerciements
Comité de relecture
Associations biotoises
Services municipaux

VIE COMMUNALE & INTERCOMMUNALE

Conseil municipal du 26/09/2007	4
La poterie du vieux Biot	6
Fête des associations	8
Castagnade	8

DOSSIER DU MOIS

LES BIOTOIS ONT DU TALENT

Hommage à Robert Rayé	13
Jeunes sapeurs pompiers de Biot	13

SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

Les animations de nos séniors	14
Cadeaux de Noël pour les doyens de Biot	14
24 novembre : la journée de bienvenue de l'AVF	14
Croix Rouge française, agir ensemble !	15
Les ateliers et groupe de parole d'ADAPT IN France	16
L'association ARC AZUR Franco-Hongrois	16

CULTURE, ART, ARTISANAT

Paco Sagasta : un artiste autodidacte	17
Théâtre à l'espace des arts et de la culture	18
Calendrier de l'Avent 2007	19
Rentrée littéraire dans les bibliothèques de Biot	20
Comité de lecture	20
Lire en fête	21
Belle expérience musicale pour cinq Biotois	22
Vos rendez-vous cinéma à l'espace des arts	22
Courts métrages amateurs et « cinéma brut »	23
Sous le signe du scorpion	23

PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

Histoires en images	24
Rencontre autour de la vigne communale	25
Fête des vendanges	26
Les amis du musée	26

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

Jeunes : faites décoller vos projets !	27
Bourse de l'APE de l'école du Moulin Neuf	27

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

Dégâts sur les habitations durant l'été à Biot	28
--	----

ÉCONOMIE, TOURISME

Nouveaux propriétaires à la boulangerie du village	28
--	----

SPORTS

Course de Cote - 10 ^e anniversaire	29
Boules amicale Biotoise	29
Danse associée à la méthode Pilates	30
Stages & soirée rock'n'roll, salsa et latines	30
Union sportive Biotoise	31

ÉTAT CIVIL

Inscription sur les listes électorales	32
Modes de garde et d'accueil des enfants : Enquête	34
Allo service public	34
Carnet	34

MENUS DES ÉCOLES

INFOS PRATIQUES

Nouveauté !	36
Petites annonces	37

AGENDA, BLOC NOTES

VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2007

CRÉATION D'UNE COMMISSION MUNICIPALE DES RISQUES NATURELS ET RISQUES MAJEURS

L'autorité préfectorale a remis à la commune, sans concertation préalable, le 9 décembre 2005, un Plan de Prévention contre les Risques d'Incendies de Forêt immédiatement applicable.

Les erreurs méthodologiques, les conclusions erronées et le plus souvent irréalistes que comportait ce document ont conduit à de multiples réactions de protestation qui ont permis aux élus communaux d'obtenir de Monsieur le Sous-Préfet des modifications substantielles du premier projet.

Un second plan, soumis depuis à enquête publique, a été reçu le 2 janvier 2007. Par arrêté du 17 janvier 2007, l'autorité préfectorale l'a rendu à nouveau immédiatement applicable, sans attendre l'avis du Conseil Municipal, pourtant officiellement sollicité par la Préfecture.

Par délibération du 13 février 2007, le Conseil Municipal a émis un avis défavorable au vu des points restant en suspens.

Cet arrêté préfectoral fait actuellement l'objet d'un recours contentieux engagé par la commune devant le tribunal administratif.

Depuis cette date, l'enquête publique a permis à Madame la Commissaire enquêtrice de rédiger des conclusions qui peuvent, aujourd'hui, être considérées comme l'objectif municipal concernant un PPRIF adapté, pour l'instant, aux caractéristiques communales, ce plan pouvant ensuite évoluer en fonction des travaux à réaliser.

Les services de l'État poursuivent l'examen de ces conclusions et doivent remettre prochainement à la commune un nouveau projet de PPRIF modifié.

Dans ce cadre, à la demande de plusieurs conseillers municipaux, il est décidé par le Conseil Municipal la création d'une commission officielle permettant d'exprimer auprès des autorités de l'État la solidarité la plus ferme dans un cadre réglementaire renforcé.

Ont été élus : Guy Anastile, Dany Boïs, Gérard Corboli, Guilaine Debras, Dominique Enselme, Philippe Mouradian et Christian Tekielski (le maire étant membre de la commission de plein droit).

CONVENTION AVEC LE SICTIAM POUR UN LOGICIEL DE GESTION DU COURRIER

La convention porte sur la mise en œuvre du logiciel, l'installation, l'assistance au démarrage, le support et la maintenance. Se sont abstenus : Mme Véniat et Mrs Anastile et Pinier.

CONVENTION AVEC LE CENTRE DÉPARTEMENTAL DE GESTION POUR DES PRESTATIONS D'ARCHIVAGE

En mars 2007, le Conseil d'administration du Centre Départemental a adopté le principe d'une prestation d'archivage auprès des collectivités.

Après un diagnostic, il assurera : tri, classement, traitement, conservation et sensibilisation du personnel communal aux pratiques de l'archivage.

La prestation portera au maximum sur 25 jours à 300 € soit 7 500 €.

Le Conseil a approuvé le principe et le montant de la convention. Mme Véniat, Mrs Anastile et Pinier se sont abstenus.

UNANIMITÉ POUR LES AVENANTS AU MARCHÉ DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE RÉTENTION DES COMBES

En raison de modifications dues aux adaptations sur site, le montant des aménagements paysagers baisse de 51 307,25 € HT à 50 614,25 € HT.

Inversement, les travaux de terrassement et génie civil ont été plus importants que prévu initialement en raison des conditions du site, de l'amélioration du passage sur le vallon des Combes, de chaussée et trottoirs supplémentaires et de modification de l'aire de retournement des bus.

Le montant des travaux passe de 1 251 044,86 € HT à 1 318 933,71 € HT. Le coût total de l'opération après ces avenants est de 1 431 502,84 € HT.

Une prolongation du délai d'exécution a été accordée à l'entreprise pour réaliser les travaux supplémentaires. Enfin, le maire a été autorisé à solliciter un fonds de concours supplémentaire auprès de la CASA.

UNANIMITÉ ÉGALEMENT POUR L'AVENANT AU MARCHÉ DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE DE LA POISSONNERIE

Il porte sur des bouches à clés et à gaz et différents tampons non prévus au marché, la remise en place de grillages avertisseurs et enfin la désinstallation et réinstallation des équipements de chantier pour la mise en place de festivités. L'ensemble des suppléments s'élève à 13 830 € HT.

PROJET D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

Afin de remédier à différents problèmes constatés dans le jardin Frédéric Mistral, il a été décidé, à l'unanimité, de déposer une demande d'autorisation pour un aménagement paysager.

AMÉNAGEMENT AU NIVEAU DU N° 11 DU CHEMIN DES BACHETTES

Afin de remodeler le terrain et construire les murets de pierre nécessaires pour réhabiliter cette partie du chemin, le maire a été autorisé, à l'unanimité, à déposer une demande d'autorisation préalable.

UNANIMITÉ AUTOUR DES DEUX PROJETS DU GROUPE COMMUNAL DE PRÉVENTION

La commune va demander une subvention au fonds interministériel pour la prévention de la délinquance et au Conseil Régional pour réaliser deux projets :

- les journées de prévention aux collèges de l'Eganaude et Niki de St Palle, qui porteront sur la sécurité routière et la prévention des conduites addictives ;
- l'autre projet permettra de « renforcer et développer le lien social au quartier de la Baume ». Après la rénovation du jardin public et la réappropriation collective du lieu, sont aujourd'hui envisagés :
 - un mini audit auprès des habitants du quartier ;
 - une étude de la faisabilité des souhaits ;
 - une information de la population sur le projet envisagé et les réalisations possibles ;
 - l'entretien du jardin et l'installation de nouveaux équipements répondant aux attentes des habitants ;
 - des animations de quartier...

OUVERTURE D'UN ACCUEIL DE LOISIRS POUR ADOLESCENTS

Le Conseil a adopté, à l'unanimité, le règlement de fonctionnement de l'accueil de loisirs des jeunes de 11 à 17 ans les mercredis et samedis.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR « LIRE EN FÊTE »

Du 6 au 20 octobre 2007, les bibliothèques municipales ont participé à la 19^e édition de « Lire en Fête » au tour du thème de « l'arbre ». Expositions de travaux artistiques des élèves de l'atelier d'illustration, exposition thématique sur l'arbre, lecture-spectacle *L'homme qui plantait les arbres*, ateliers d'écriture et de calligraphie... Le Conseil a décidé à l'unanimité de demander au Conseil Général la subvention correspondant à cet événement.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENFANCE

Le Conseil a autorisé le maire à solliciter, auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, le versement des subventions prévues au contrat enfance pour les années 2004 à 2008.

PROGRAMME DE RÉNOVATION DE FAÇADE

Dans le cadre de la valorisation de l'habitat et de la mise en valeur du patrimoine architectural, des subventions ont été accordées, à l'unanimité, à la Sarl Biot Optic (760,08 €) et à la SCI Ronde 3 (8 502,60 €).

DÉSFFECTATION D'UN CHEMIN RURAL DANS LE QUARTIER À L'EST DE LA VALLÉE VERTE

La commune est propriétaire d'une parcelle dénommée chemin rural, longeant les parcelles AP 49, 50, 51, 52, 53, 59, 61, 62, et 131, qui ne permet aujourd'hui ni la circulation des véhicules ni celle des piétons. Le Conseil a donc décidé à l'unanimité de désaffecter ce chemin, de demander la mise en place de l'enquête publique correspondante, puis, le cas échéant, d'en céder l'emprise après l'enquête.

CRÉATION D'UN CHEMINEMENT PIÉTON ENTRE L'AVENUE DES FAUVETTES ET L'AVENUE DES COLIBRIS

Les propriétaires ont donné leur accord pour le passage d'un cheminement piéton et le Conseil a approuvé la servitude de passage et de tréfonds.

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN CHEMINEMENT PIÉTON SUR L'AVENUE DU JEU DE LA BAUME

La création du bassin de rétention a partiellement supprimé l'accotement naturel qui permettait aux piétons de circuler dans une relative sécurité. Il est donc envisagé d'aménager un trottoir entre le nouvel arrêt de bus créé à l'occasion des travaux du bassin de rétention et le parking de la baume.

Le Conseil a autorisé, à l'unanimité, le maire à négocier les cessions foncières nécessaires à la création de ce trottoir et à demander une subvention à la CASA dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain.

AMÉNAGEMENT D'UN CHEMINEMENT PIÉTON ENTRE LA MAIRIE ET LE CHEMIN DE SAINT-JULIEN

Suite à la consultation des entreprises, le Conseil a adjugé les travaux, à l'unanimité, au groupement SNAF routes/TAMA, pour un montant de 415 715,25 € TTC.

Pour cette réalisation de trottoir, le maire a été autorisé à acquérir 20 m² évalués à 3 300 €.

TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le SDEG va installer 8 nouveaux coffrets équipés de régulateurs de puissance permettant des économies d'énergie. L'ensemble des travaux a été évalué à 36 000 € TTC.

A l'unanimité, le Conseil a donné son accord et a chargé le SDEG de solliciter la subvention départementale et de contracter l'emprunt destiné à compléter le financement.

EXTENSION ET RENFORCEMENT DES RÉSEAUX D'EAUX PLUVIALES ET EAU POTABLE DU QUARTIER DES VIGNASSES

Les travaux n'ont pas pu commencer en juin en raison de problèmes d'affaissement de chaussée. Des études géologiques montrent qu'il faut réaliser un confortement définitif de chaussée avant les travaux.

Le coût de cette opération de renforcement s'élève à 18 777 € TTC. Le Conseil a voté à l'unanimité cet avenant.

RÉALISATION DE TRAVAUX DE RÉDUCTION D'EAUX CLAIRES PARASITES PERMANENTES

En juillet 2006, la commune a décidé de procéder à des travaux afin de réduire les volumes d'eaux parasites permanentes détectées dans le réseau d'assainissement. Suite à une mission de maîtrise d'œuvre, le coût des travaux a été estimé à 676 161 € TTC.

L'Agence de l'eau peut aider jusqu'à 30 % du montant HT ainsi que le Conseil Régional.

Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé le maire à lancer les consultations, à signer les marchés, à demander les subventions et les diverses autorisations auprès des riverains.

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX DANS LE DOSSIER DU MOIS.

UNE QUESTION URGENTE, UN BESOIN D'INFO...

Venez rencontrer les adjoints en mairie. Ils assurent, une fois par semaine, le mercredi de 13h30 à 15h30, une permanence dans « le bureau des adjoints ».
Par ailleurs, ils continuent, ainsi que le maire, à vous recevoir sur rendez-vous.

MAISON DE RETRAITE ET LOGEMENTS À SAINT-ELOI

Le 14 novembre à 18h, dans le hall de la mairie, avant le Conseil Municipal, le projet d'aménagement de la maison de retraite et des logements pour familles et étudiants sera présenté par l'architecte à tous les Biotois qui souhaitent s'informer sur le projet.

LA POTERIE DU VIEUX BIOT : UN LIEU DE VIE OUVERT À TOUS



La municipalité a acquis la Poterie du vieux Biot fin septembre 2006. Une formidable opportunité s'est présentée pour faire entrer ce bâtiment remarquable dans le patrimoine communal.

Datant du XIX^{ème} siècle, la Poterie du Vieux Biot est un témoignage très bien conservé de l'activité potière et de la fabrication des jarres de Biot. Elle représente un élément fondamental de la construction de l'identité culturelle de notre commune au fil des décennies, si riche de ses savoir-faire et de sa diversité. Le four, intact, est

construit en cinérite, c'est une particularité biotoise. La Poterie fera l'objet d'une réhabilitation afin d'en faire un Etablissement Recevant du Public (ERP), ce qui nécessite une mise aux normes de sécurité et donc des travaux spécifiques.

LE PROJET

Avec plus de 900 m² de surface, la Poterie du vieux Biot est destinée à devenir un lieu de vie communale. Par sa symbolique et sa localisation, ce bâtiment est particulièrement adapté pour devenir un équipement collectif qui s'inscrit dans la dynamique de notre territoire.

En effet, Biot compte une centaine d'associations. Aujourd'hui, différents sites sont mis à disposition pour répondre à leurs besoins et leur permettre de donner des cours, de produire des spectacles, de recevoir du public...

Mais les locaux dont nous disposons ne nous permettent pas de répondre convenablement à l'ensemble des projets et besoins des services municipaux et des associations. La réhabilitation de la Poterie permettra de répondre plus confortablement aux attentes actuellement non entièrement satisfaites.

Par ailleurs, les jeunes ne disposent pas d'espaces attribués pour se retrouver et pratiquer des ac-

tivités, ni de PIJ (Point d'Information Jeunesse). Cette opération est l'occasion de répondre à ce besoin récurrent : créer un espace Jeunesse composé d'un Centre Accueil de Loisirs et d'un Point d'Information Jeunesse (PIJ).

La Poterie sera un lieu pour les Biotois, pour les visiteurs, un lieu vivant, dynamique, où l'on pratiquera des activités, où l'on pourra se réunir, découvrir des expositions, assister à des conférences, des projections, des petits spectacles proposés par les associations et par la municipalité, un lieu où les jeunes auront leur place avec un espace qui leur sera dédié, ce qui ne les empêchera pas de participer à la vie de l'ensemble du bâtiment.

LES OBJECTIFS

- Créer un espace polyvalent de qualité, véritable lieu de vie aux multiples facettes qui accueillera toutes l'année, activités et manifestations associatives et communales.
- Faciliter la rencontre entre les publics.
- Permettre la découverte de toutes les formes de culture.
- Offrir aux jeunes un lieu de rencontre et d'activités adapté à leurs besoins.

LES ACTIVITÉS

- **Activités associatives et communales**

Afin de répondre aux besoins des associations et des activités communales qui ne disposent pas aujourd'hui de salles en nombre suffisant, il est nécessaire de créer des espaces polyvalents qui permettront d'accueillir

différentes activités (dessin, théâtre, musique...) et réunions, conférences, projections...

• **Exposition**

Un nouvel espace d'exposition polyvalent de qualité accueillera des expositions.

• **Programmation culturelle de proximité**

Un espace qui permet d'accueillir des conférences, des représentations théâtrales, des concerts, des projections, des réunions organisés soit par les services municipaux, soit par les associations, d'une capacité d'accueil d'une soixantaine de personnes assises.

• **Jeunesse**

Le service jeunesse de la commune ne dispose aujourd'hui d'aucun espace adapté à l'accueil des jeunes. Il est donc impératif d'installer au sein de cet équipement un PIJ (Point d'Information Jeunesse) et un espace jeunes (labellisé Centre Accueil de Loisirs par la direction Départementale de la Jeunesse et des Sports).

• **Administration**

Cet équipement est l'occasion d'installer à proximité des acteurs de la vie culturelle, les bureaux des services culturel et jeunesse.

LES SURFACES

- Accueil/Rencontres : 46m²
- Exposition : 164 m²
- Manifestations : 95 m²
- Activités : 247 m²
- Jeunesse : 125m²
- Administration : 76m²
- Total surface utile : 753 m²
- Total surface dans œuvre : 1051m²



PLANNING

Septembre 2006 :

Achat de la poterie du vieux Biot

Octobre à décembre :

Diagnostics techniques

Janvier/février 2007 :

Recherche d'un bureau d'étude pour l'élaboration du programme

Février/septembre 2007 :

Travail du bureau d'étude

Définition des besoins

Programme technique détaillé

Septembre à décembre 2007 :

Recherche d'un maître d'œuvre (architecte)

Janvier/février 2008 :

Études d'avant-projet sommaire

Mars/avril 2008 :

Avant-projet définitif

Mai/juin 2008 :

Projet détaillé et dépôt du permis

Juillet/août 2008 :

Consultation des entreprises

4^e trimestre 2008

et début 2009 :

Travaux

Avril 2009 :

Ouverture au public

FINANCEMENT DE L'ACQUISITION

Coût : 2 350 000 €

Subventions

CASA : 500 000 €

Conseil Général : 228 700 €

Conseil Régional : 182 938 €

Soit 39% d'aides des différents partenaires qui seront sollicités une nouvelle fois pour les travaux.

*L'adjointe déléguée
à la culture et la jeunesse*



■ FÊTE DES ASSOCIATIONS : UNE JOURNÉE SANS TEMPS MORT...

Impossible de toutes les citer, une quarantaine d'associations ont donné rendez-vous à leurs adhérents, ainsi qu'aux Biotois, pour faire découvrir et partager leurs activités, dans une belle ambiance festive au cœur du village, tout au long de cette journée du 23 septembre.

A partir de 14h15, des démonstrations sportives se sont succédées sur la place de Gaulle, alors que, sur chaque stand, les associations dévoilaient avec plaisir et passion leurs activités aux Biotois venus nombreux. Puis est arrivée l'heure du goûter, suivie par la traditionnelle cérémonie de remise des médailles des Victoires du Sport et, enfin, l'apéritif et le concert du Soul Brass Band (JMSU).

Pour ceux qui auraient manqué cette rencontre, le Mémento des associations, dans lequel se trouvent toutes les informations concernant les associations de Biot, est disponible à la Mairie et à l'Office du Tourisme.

Les « Victoires des Sports » récompensent ceux qui ont obtenu un titre départemental, régional ou national. La « Médaille des Sports » récompense celles et ceux qui ont eu, toute l'année, un bon comportement dans leur club, révélant les valeurs positives du sport : respect des autres et des éducateurs, esprit d'équipe et fair-play.



LES « VICTOIRES »

Doucet Evan (taekwondo)
Giunipero Lauréna (fitness)
Auricoste Baptiste (judo)
Giana Antoine (judo)
Lenoci Julien (vélo)
Bignon Romuald (vélo)
Orlando Enzo (vélo)
Bartoletti Jules (golf).

LES « MÉDAILLÉS »

Degaine Johanna (taekwondo)
Fache Anna (fitness)
Pionnat Maxime (judo)
Giraud Lucas (Judo)
Veyrier Jonathan (vélo)
Erit Tommy (football)

Julienne Raphaël (football)
Moualek Stéphane (aïkido)
Julienne Raphaël (viet vo dao).
Llabress Jacky (vélo) au titre de son engagement auprès des jeunes.



■ CASTAGNADE : SAMEDI 10 NOVEMBRE DE 15H30 À 19H30 - PLACE DE GAULLE

“ Au cœur de l'automne, la castagnade est une fête conviviale très appréciée.

Venez déguster des châtaignes grillées et du vin chaud dans une ambiance musicale avec la bande d'Au Paioun. Nous vous attendons tous très nombreux !

”



DOSSIER LES TRAVAUX

L'automne arrivant marque aussi le lancement de nombreux travaux sur notre commune. Depuis le début de l'année, les marchés ont été élaborés, les études faites, les entreprises choisies. Le mois de novembre devrait voir de nombreux

projets devenir réalité. Cela n'ira pas sans quelques désagréments dus aux divers chantiers. Selon les cas, des rencontres avec les habitants ont été organisées, de l'affichage informatif a été prévu, l'organisation du chantier

a été pensée afin de minimiser les problèmes de circulation routière.

Néanmoins cela demandera efforts et patience pour réaliser ces quelques améliorations de notre cadre de vie.

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL



Situé au cœur du village, le jardin Frédéric Mistral est un lieu très apprécié.

La partie basse du jardin, particulièrement fragilisée à la suite notamment d'intempéries, nécessite des travaux de terrassement. Ces travaux seront réalisés dans le courant du mois de novembre. L'objectif est de sécuriser les parties endommagées par la construction de murets en pierres de pays, qui permettront de retenir les terres et de conserver les paliers et l'aspect « restanque » du lieu.

Un nouveau souffle pour cet espace, qui offrira aussi de nouvelles possibilités de promenade au public.

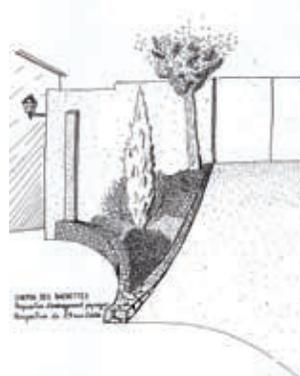
Maître d'œuvre : Pierre Maçonnerie
Début des travaux : novembre
Durée des travaux : 3 mois



CHEMIN DES BACHETTES

Un point dégradé de ce chemin qui longe les vignes communales, fera l'objet d'un aménagement paysager: remodelage du terrain et construction de murets en pierre.

Maître d'œuvre : Ville de Biot
Début des travaux : fin novembre
Durée des travaux : 3 semaines



**Montant des travaux Jardin FM
 et ch. des Bachettes** : 53 800 € TTC

RUE DE LA CALADE

A partir de la place aux Arcades, la rue de la Calade débouche de façon vertigineuse sur la calade des Migraniers. Des travaux de réfection des rives de la rue de la Calade ont été réalisés, afin de redonner un aspect esthétique et typique, dans la tradition des ruelles pavées du village.

Maître d'œuvre : Pierre Maçonnerie
Montant des travaux : 9 800 € TTC



SÉCURISATION DE LA RD4 ENTRE LA MAIRIE ET LE CHEMIN SAINT-JULIEN

Avec une circulation en constante augmentation, il est devenu indispensable de sécuriser, pour les piétons, la route qui relie la mairie au chemin de Saint-Julien. Aussi la commune va-t-elle créer un trottoir tout le long de cette section de voie, c'est-à-dire sur le côté droit en

montant vers le quartier de Saint-Julien.

Sur 50 mètres, de la mairie à la place Saint Eloi, le trottoir sera d'une largeur maximale de 1 mètre. Au-delà, il sera d'une largeur minimale de 1,40 mètre. Ces travaux seront également l'occasion d'enfourer les

réseaux électriques et téléphoniques aériens.

Les négociations de cession des terrains nécessaires aux travaux sont quasiment achevées. Les propriétaires concernés sont très sincèrement remerciés de leur collaboration.

À noter : pour limiter les nuisances, les travaux se feront par section et seront réduits autant que possible aux heures de pointe (entrée et sortie des écoles). Néanmoins, il est à craindre que la circulation dans le village soit difficile. C'est pourquoi la commune invite la population à emprunter d'autres routes, dans la mesure du possible (par exemple, passer par Sophia Antipolis pour se rendre à Valbonne).

Maître d'œuvre : Direction Départementale de l'Équipement

Montant des travaux : 347 588 € TTC

Début des travaux : décembre

Durée des travaux : 4 à 5 mois

Subventions du Conseil général et de la CASA.



CHEMIN DE LA CHÈVRE D'OR

Des travaux de création d'un chemin piétonnier entre l'avenue Saint-Philippe et le chemin de la Chèvre d'Or sont actuellement en cours. L'installation de bornes d'éclairage permettra de sécuriser ce chemin très emprunté par les écoliers et les riverains, avec en particulier, un dispositif à préciser avec les pompiers, afin d'empêcher le passage des deux roues à moteur.

Maître d'œuvre : Nicolo

Montant des travaux : 51 107 € TTC

Début des travaux : novembre

Durée des travaux : 3 semaines



PARKING DE LA FONTANETTE

Ce parking très fréquenté par le public de l'Espace des Arts et de la Culture, les sportifs et les villageois comporte de nombreux « nids de poule ». Il va faire l'objet d'un reprofilage avec un apport de tout-venant traité à la chaux. Cette technique permettra de garder l'aspect naturel de ce parking situé au pied du village et d'apporter plus de confort aux utilisateurs.

Maître d'œuvre : Ville de Biot

Montant des travaux : 35 000 € TTC

Début des travaux : novembre

Durée des travaux : 4 à 5 jours



TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT – QUARTIER DES VIGNASSES SUD

Ces travaux consistent à réaliser l'extension du réseau d'assainissement, la création d'un réseau pluvial, le renforcement du réseau d'eau potable, la pose de poteaux d'incendie et la pose de fourreaux en attente en prévision d'un futur enfouissement de réseau EDF et France Telecom.

Descriptif des travaux

Ces travaux sont répartis en 3 secteurs

Secteur 1 : du n°1327 du chemin des Vignasses jusqu'au bout de l'impasse des Vignasses

Secteur 2 : descente du bout du chemin des Vignasses au n°200 du chemin des Vignasses

Secteur 3 : descente du n°200 du chemin des Vignasses jusqu'au vallon des combes.

Durée du chantier

Secteur 1 : les travaux sont prévus du 15 octobre 2007 au 10 novembre 2007 et de début décembre à mi février.

La circulation et le stationnement seront interdits du lundi 8h au vendredi 18h au droit du chantier.

Les riverains devront garer leur

véhicule en dehors de cette zone.

Secteur 3 : les travaux sont prévus du 15 octobre 2007 au 19 octobre 2007 et du 29 octobre au 21 novembre 2007, la circulation sera interrompue entre le n°200 et le lotissement « les Epervières ».

Les riverains devront garer leur véhicule en dehors de cette zone et la circulation se fera par le chemin de la Baume.

La mairie met en œuvre tous les moyens possibles afin de limiter les nuisances pour les riverains

Maître d'œuvre : Entreprise Sade
Montant des travaux : 666 909,48 € TTC
Durée des travaux : environ 3 mois
 Subvention du Conseil Général en cours d'obtention.



BOULEVARD DE LA SOURCE

Maître d'œuvre : Ville de Biot
Montant des travaux : 22 500 € TTC
Début des travaux : mi-novembre
Durée des travaux : 2 jours

Une réfection partielle de la chaussée, suite à différentes déformations, sera réalisée en novembre.

SÉCURISATION DU CENTRE MULTI ACCUEIL DE L'ORANGE BLEUE

En juin 2007, un système de télésurveillance du bâtiment et de ses abords a été installé (quatre caméras) pour éviter le vandalisme.



INSTALLATION DE POTEAUX INCENDIE

Suite aux prescriptions du Plan de Prévention des Risques Incendies de Forêt (PPRIF), 9 poteaux incendies ont déjà été installés sur la commune. Ils ont été posés là où le réseau est suffisant pour leur mise en conformité :

SITUATION

Rd4/Bd de la Source
 Rd4/Hirondelles (Bois Fleuri Nord)
 Rd4/Cyprès (Vallée Verte)
 Rd4/Fauvettes (Vallée Verte)

Ch. de l'Agasse/Rosignols
 Ch. des Issarts (n° 262)
 Ch. de Roquefort (n° 355)
 Ch. de Roquefort/Ch de St Julien
 Olivaie/Fournaise



LES BIOTOIS ONT DU TALENT

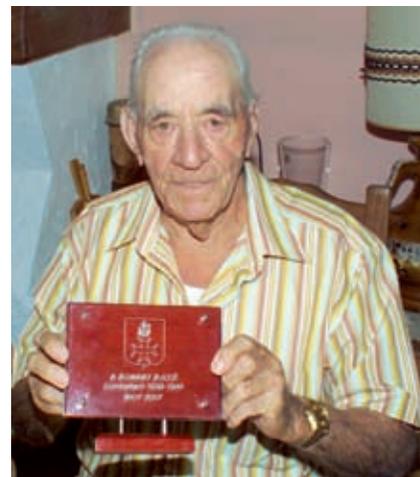
HOMMAGE A ROBERT RAYÉ

Lors de son discours sur la libération de Biot, le 24 août dernier, monsieur le Maire affirmait que « la guerre n'était pas une fatalité, qu'il était possible d'en sortir, que les ennemis d'hier pouvaient être les amis d'aujourd'hui. Mais cette paix tant désirée n'arrive pas seule. Elle est le résultat obtenu par ceux qui ont combattu pour elle, au prix de leurs blessures ou de leur vie. Nous célébrons donc ensemble, ici, la mémoire des combattants qui nous ont permis de vivre au sein d'une commune et d'un pays libre. »

C'est dans cet esprit qu'il a souhaité que cet anniversaire de la paix retrouvée à Biot soit l'occasion de marquer notre attachement à l'un de ceux qui fut combattant et prisonnier de guerre et qui, ensuite, a eu la responsabilité de ce témoignage auprès de la population et des jeunes générations. Cet homme se nomme Robert Rayé. Incorporé en 1938, il a été fait prisonnier en 1940 et transporté outre-Rhin. Dès la fin de la guerre, il présida, à partir de 1946, l'Association des Prisonniers de Guerre, puis, de 1988 à 1997, l'Amicale Biotoise des Anciens Combattants, Veuves de Guerre et Prisonniers de Guerre.

Légèrement souffrant, Robert Rayé n'a pu nous rejoindre ce 24 août. Comme il l'avait promis, monsieur le Maire, accompagné de Jean-Louis Denys, président en exercice de l'Amicale Biotoise des Anciens Combattants et de moi-même, s'est rendu chez lui pour lui remettre le symbole de ce remerciement collectif pour son engagement et son action durant les années passées. Il nous a accueilli avec son épouse, son fils et ses deux petites filles dont il est très fier, en toute simplicité. Très ému, il a remercié la ville de Biot et nous avons partagé, ensemble, le verre de l'amitié.

*L'adjoint délégué
à la mémoire nationale*



LE BEL ENGAGEMENT DES JEUNES SAPEURS POMPIERS DE BIOT

Le Club Sportif et Artistique de la Gendarmerie des Alpes-Maritimes (CSAG 06) organise depuis 2001 des voyages humanitaires en Bolivie, afin d'y former des secouristes de haute montagne mais aussi de donner un certain nombre d'équipements (lits médicaux, fauteuils roulants...), des fournitures scolaires ou encore des vêtements.

Cette année, les jeunes sapeurs pompiers de Biot ont décidé de s'impliquer dans ces actions. Pendant leurs jours de congés, ils ont sillonné le village pour vendre des porte-clés et ainsi récolter des fonds. Un bel engagement qui aidera le CSAG à financer ses projets futurs.

Si vous souhaitez acheter un de ces porte-clés (4 €) et soutenir l'expédition Bolivie 2007, vous pouvez contacter la section des jeunes sapeurs pompiers de Biot : 04 93 65 17 18.

SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

LES ANIMATIONS DE NOS SENIORS



Des informations sur les modalités de participation aux diverses activités proposées par le Club « Destination Retraite », la possibilité de tarifs dégressifs suivant ressources, la réservation de repas au foyer restauration... sont à votre disposition à l'accueil du CCAS, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.



CADEAUX DE NOËL POUR LES DOYENS DE BIOT

Avant les fêtes de fin d'année, le Conseil d'Administration du CCAS propose d'offrir un colis aux résidents biotois âgés de 75 ans et plus qui manifesteront le souhait de le recevoir.

Les personnes concernées sont donc invitées à s'inscrire auprès de l'accueil du CCAS, en présentant une carte d'identité et un justificatif de domicile récent (quittance EDF ou autre) en original.

INSCRIPTION :

Lieu : secrétariat du CCAS « Les Glycines » 6Bis, chemin neuf 1^{er} étage ; ou en téléphonant au 04 92 91 59 70 pour confirmation, lorsque vous avez déjà reçu le colis précédemment.

Pour des impératifs d'organisation, la date limite d'inscription est fixée au 12 novembre 2007 à 17h00.



JEUDI 15 NOVEMBRE 2007 :

animation au foyer loto gratuit

A partir de 14h : loto gratuit. Collation offerte en milieu d'après midi.

LUNDI 19 NOVEMBRE 2007 :

les élèves de la grande section de l'école maternelle Saint-Roch accueillent les aînés biotois

L'après midi à partir de 14h45, pour des instants tendresse entre comptines, chansons enfantines, rondes... Temps d'échange au moment de la buvette offerte par le CCAS.

JEUDI 29 NOVEMBRE 2007 :

Thé dansant avec Raphaël



Animation gratuite dès 14h : un animateur musicien viendra égayer l'après midi de cette journée, au cours de laquelle une collation sera offerte.

JEUDI 6 DÉCEMBRE 2007 :

le marché de Bordighera (Italie)

Temps libre sur le marché de Bordighera puis déjeuner à Seborga suivi d'une visite du village. Regroupement à 8h15 au village. Participation : 53€/personne.

Foyer restaurant :
04 92 91 59 74

Accueil du CCAS :
04 92 91 59 70

24 NOVEMBRE : LA JOURNEE DE BIENVENUE DE L'AVF

Une fois par an, l'Accueil des Villes Françaises de Sophia Antipolis organise une journée d'accueil et d'échanges avec des bénévoles très motivés et enthousiastes. L'ambiance festive de cette journée de bienvenue permet aux adhérents et bénévoles de se retrouver, discuter et faire encore mieux connaissance. Les nouveaux arrivants dans la région peuvent, lors de cette journée, se renseigner sur la diversité des activités qui leur sont proposées par l'association.

Au «Pré des Arts» dans la salle de fêtes de Valbonne, l'AVF présente des stands qui montrent toutes les animations et les ateliers. Un apéritif dînatoire préparé par les adhérents est offert en fin d'après-midi.

Le prochain rendez-vous est fixé le samedi 24 novembre 2007.



Accueil des Villes Françaises
Place Sophie Laffitte - Rue Albert Einstein - Quartier les Lucioles
06560 Valbonne Sophia Antipolis - www.avf-sophia.com
Tél. 04 93 65 43 00 - Fax. 04 92 38 92 47

CROIX ROUGE FRANCAISE, AGIR ENSEMBLE !

La prochaine assemblée générale de notre délégation aura lieu le 15 novembre 2007 à 19 heures à l'école de l'Île Verte, 2555, route de Biot à Valbonne.

Y seront invités tous les adhérents de la Croix Rouge de notre aire géographique, ainsi que toutes les personnes désirant s'informer sur nos missions et, éventuellement, nous rejoindre après réflexion.

Au cours de cette réunion, nous ferons le bilan de nos actions menées au cours de la période octobre 2006-octobre 2007. Tous les membres du Conseil de délégation actuelle seront disponibles pour répondre aux interrogations de chacun. A l'occasion de cette assemblée, les cahiers de comptabilité de la délégation seront à la disposition de toute personne adhérente ou non.

Les services centraux soucieux de lutter contre toute forme de souffrance lancent une opération



Croix Rouge Ecoute au :
0 800 858 858.

Il s'agit d'un service de soutien par téléphone anonyme et gratuit (à partir d'un poste fixe), 7 jours sur 7, de 10h à 22h en semaine et de 12h à 18h du samedi au dimanche.

De multiples difficultés peuvent faire l'objet d'un appel : relations familiales, dépression, solitude, sexualité, santé, couple, maltraitance, alcoolisme, chômage, harcèlement, deuil, violences, drogue, troubles alimentaires, scolarité, problèmes sociaux...



NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

06 31 32 75 13 :
pour toute formation aux
« gestes qui sauvent »

Pour toute demande d'aide,
adhésion comme bénévole ou
toute forme de dons :

A Biot 11, rue du Portugal
04 93 65 74 74 :
de préférence le mercredi et le
samedi de 9h à 12h; possibilité
de laisser un message les
autres jours)

A Garbejaire Sophia-Antipolis
4, rue Louis Funel
04 93 65 34 36 :
- lundi de 17 h à 19h
- mardi de 9 h à 12 h
- samedi de 10 h à 12 h
- possibilité de laisser un
message les autres jours

LES ATELIERS ET GROUPE DE PAROLE D'ADAPT IN FRANCE

CALENDRIER DES ATELIERS

9 novembre 2007	De 11h à 12h	Achat-vente de voiture, permis de conduire
16 novembre 2007	De 9h30 à 11h	Impôts
16 novembre 2007	De 11h à 12h	Droits de succession
23 novembre 2007	de 9h30 à 11h30	Bilan de compétences

2 nov. 2007	De 9h15 à 11h15
Affronter Noël (que signifie le cadeau)	
16 déc. 2007	De 9h15 à 11h15
Le retour chez soi (la déception)	

CALENDRIER DU GROUPE DE PAROLE

Ce groupe de discussion aura lieu une fois par mois, le matin, dans les bureaux d'Adapt in France à Sophia Antipolis. Une psychologue expérimentée animera les discussions (en langue anglaise). Les sujets abordés porteront sur : le déménagement,

le changement, l'identité, les cultures mixtes ainsi que les problèmes plus spécifiques d'époux/épouses d'expatriés se trouvant dans l'impossibilité de travailler dans le pays d'accueil, le divorce, la mort, les sévices sexuels... et des problèmes liés aux enfants tels que l'identité, l'éducation et la drogue.

Association ADAPT IN FRANCE
Bâtiment Centre de Vie, place Méjane - Garbejaire, 06560 Valbonne
Sophia Antipolis
Tél : 04 93 65 33 79
Email : contact@adaptinfrance.org
Site : www.adaptinfrance.org

L'ASSOCIATION ARC AZUR FRANCO-HONGROIS

Qui sommes-nous ? Amis, couples, parents, adultes, enfants, ados... étant en même temps liés à la Hongrie et à la France.

Nos buts sont de rencontrer et de garder le contact avec les Hongrois vivant sur la Côte d'Azur, organiser des rencontres pour adultes et enfants. Nous voudrions non seulement entretenir nos coutumes et traditions hongroises, mais aussi éveiller envers elles - et ainsi envers la Hongrie - l'intérêt des habitants de la région, français ou d'autres nationalités, et allier activement les cultures françaises et hongroises : faire connaître la Hongrie dans les Alpes Maritimes et inversement.

Culture et intégration

- Musique - concerts, méthodes d'enseignement musical hongroises
- Littérature - soirées littéraires, échange de livres et d'idées
- Beaux-arts - visite d'expositions, activités créatives pour les petits et grands
- Théâtre, cinéma et spectacles - interprétations communes
- Échange de nos idées culinaires, réalisations puis dégustations ensemble
- Célébration commune des fêtes hongroises - un Noël magnifique avec théâtre pour les enfants, Pâques ne peut passer sans l'art



des œufs peints

- Entretien actif de la connaissance de la langue hongroise de nos enfants
- Aide pour apprendre la langue hongroise, conseil et support actif aussi pour adultes

Sport

Organisation d'événements sportifs amateurs et de randonnées communes

Etablissement des contacts

Afin d'exercer les activités

ci-dessus, nous aimerions organiser ou participer à des activités et des séjours communs, les échanges multiformes avec d'autres associations et personnes ayant des buts similaires, intéressants et souhaités par les membres de notre association.

Nous offrons sur nos pages web (<http://aafh.free.fr>) des informations utiles et intéressantes sur le quotidien de la Côte d'Azur, pour ceux qui nous rendent visite sur le court ou le long terme.
Tél. : 06 84 50 22 35.

CULTURE, ART, ARTISANAT

PACO SAGASTA : UN ARTISTE AUTODIDACTE

Dans le cadre de sa programmation annuelle, la ville de Biot organise une exposition dédiée à Paco Sagasta du **9 novembre au 9 décembre** à l'**Office de tourisme**.

Le vernissage aura lieu le vendredi 9 novembre à 18h.

Peintures, sculptures, bronzes et collages, Paco Sagasta multiplie les supports avec pour seule récurrence les couleurs, multiples et éclatantes.

Paco Sagasta, sculpteur et coloriste, pratique un art jubilatoire à multiples facettes. Connu et reconnu pour son « univers ludique », sa liberté d'autodidacte et son imagination fertile l'entraînent dans toutes les directions, aux rythmes des matériaux qu'il rencontre, de son humeur et de son humour.

Toujours avec passion et générosité, Paco Sagasta sait nous émouvoir avec ses personnages, son bestiaire et ses « drôles d'oiseaux » qui nous interpellent tant ils nous ressemblent. Sa palette multicolore nous fait vibrer ; il est de ces artistes qui transforment une tache de jaune en soleil et ne craignent pas le rouge vif comme celui qui coule dans ses veines hispaniques.

Paco Sagasta, c'est aussi la sensualité, l'opulence des rondeurs, la grâce et la féminité qu'il nous donne à admirer avec ses femmes. Il les façonne de ses mains dans l'intimité de l'hiver, chacune d'entre elles révèle un secret d'amour et d'abandon. Leur beauté se parfait lorsque les magies du feu et du métal se rejoignent pour les immortaliser et les magnifier dans le bronze.

UN PARCOURS ORIGINAL

Rien ne destinait Paco Sagasta à l'art : aucune école de peinture ou d'arts plastiques, même s'il avait gagné plusieurs concours de dessins dans sa jeunesse. À 30 ans, arrivé à un carrefour de sa vie qui l'emmenait d'Andalousie à Vence après différents métiers et voyages, il commence dix années d'apprentissage.

Paco Sagasta est un artiste autodidacte. Il s'intéresse et s'éduque à l'art en dévorant livres et revues. Il fait ainsi connaissance avec toutes les tendances, styles, époques, mouvements... Toutes ces influences – ou non influences – font de lui un artiste iconoclaste et hétéroclite qui cherche son propre chemin.

Chaque échelon de son évolution lui permet de rencontrer une multitude de matériaux, puisés parmi les rébus de la société de consommation qui, associés à d'autres matières telles que la pâte à bois, la résine, le plâtre, le polystyrène, la résine polyester et époxy ou le métal, constituent la base de ses formes. Plusieurs techniques mixtes – marouflage, collage, empâtement, sablage – permettent d'enrichir le support et d'aboutir à la mise en place des couleurs.

Contact Paco Sagasta

Mail : contact@paco-sagasta.com

Site : www.pacosagasta.com



PROGRAMMATION DE LA SAISON DE THÉÂTRE À L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

La compagnie Série Illimitée propose différents rendez-vous tout au long de l'année. À vos agendas !

23 ET 24 NOVEMBRE :

Clément

Un « conte de fées swing ». L'originalité de ce spectacle tient dans l'intelligence du texte alliée à la qualité de l'interprétation. Rupture de rythme pour spectacle musical en lutte contre l'ennui... Ici, on chante le texte et on danse nu sous la pluie.

7 ET 8 DÉCEMBRE :

Retour de Madison (Eric Assous)

Une soirée tranquille, banale, bercée par le ronron quotidien de ce couple sans histoire. Tout va bien. Jusqu'au mot fin du film. Mise en scène : Léonie Baile. Distribution : Florence Hirtz et Érik Ménager.

25 ET 26 JANVIER :

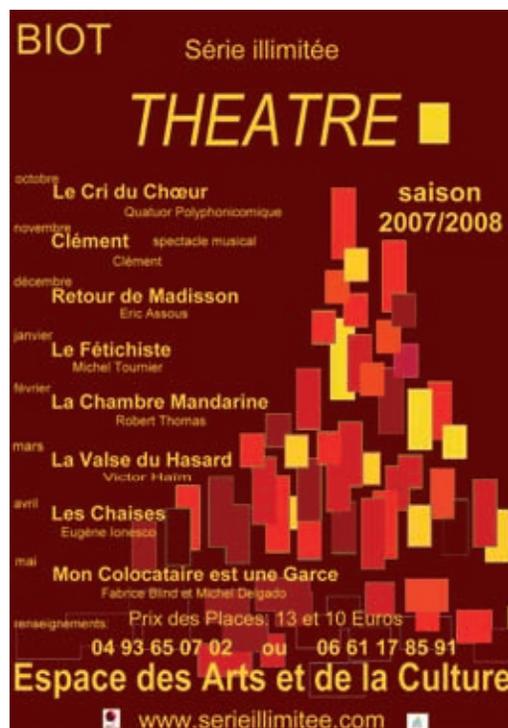
Le fétichiste Michel Tournier (Michel Tournier)

Le collant et le flottant... Je me suis toujours demandé ce qui a le plus de charme... Il y a deux écoles. Le collant, bien sûr, ça épouse les formes. Mais ça manque d'imagination, ça ne parle pas... C'est sec, laconique... Tandis que le flottant... Le flou... C'est ça qui fait rêver... C'est bavard... C'est une improvisation continue... Mise en scène : Léonie Baile. Distribution: Serge Morisso

29 FÉVRIER ET 1^{er} MARS :

La chambre mandarine (Robert Thomas)

Sept pièces différentes dans un même décor. La Chambre Mandarine a non seulement de la mémoire, mais aussi des oreilles. Elle fait son métier de chambre, quels qu'en soient ses occupants. Spectacle d'élève de la compagnie Série Illimitée.



28 ET 29 MARS :

La valse du hasard (Victor Haïm)

Une femme se retrouve dans un endroit mystérieux. Un ange se présente à elle et lui propose un jeu. Elle va devoir raconter sa vie : la dernière confession. Une valse des émotions, menant le public de l'hilarité à l'énervement, de l'impatience au soulagement. Mise en scène : Jean-Louis Russo. Distribution : Antony Chabert, Vanessa Bellagamba.

25 ET 26 AVRIL :

Les chaises (Eugène Ionesco)

Une réception, prétexte pour l'auteur à nous faire voir les hommes comme des marionnettes ridicules, manipulées par les mots et les choses qui les entourent, ciment friable de leurs identités. Au délire verbal se joint l'envahissement de la scène, ici des chaises, symbolisant les invités attendus et invisibles : le « vide ontologique » nous dit Ionesco dans cette farce tragique, créée en 1952, considérée comme son chef d'oeuvre.

Mise en scène : Léonie Baile. Distribution: Agnès Croutelle, Serge Morisso.

23 ET 24 MAI :

Mon colocataire est une garce (Fabrice Blind et Michel Delgado)

Nadège est jolie et manipulatrice. Hubert est naïf, timide et a la libido d'une laitue. Nadège vient réveiller le quotidien de ce vieux garçon avec une pincée de sexe, un zeste de séduction et une bonne dose d'humour.

Mise en scène : Karine Battaglia. Distribution : Karine Battaglia, Patrick Speck.

Spectacles à 20h30 à l'Espace des Arts et de la Culture (chemin de la Fontanette). Réservations 04 93 65 07 02 ou 06 61 17 85 91.



CALENDRIER DE L'AVENT 2007



Biot « Terre d'Imagination », terre d'artistes et de créateurs, organise depuis trois ans un événement artistique original : 24 fenêtres pour 24 artistes autour du thème du Calendrier de l'Avent. Cette manifestation transforme le village en un véritable lieu d'exposition où toutes les formes et les techniques artistiques s'expriment.

Chaque jour, du 1^{er} au 24 décembre, une fenêtre s'ouvre pour faire découvrir l'œuvre d'un artiste. Cette année, le thème retenu est celui de la lumière.



QUELQUES TEMPS FORTS

Du 1^{er} au 24 décembre :

ouverture chaque jour d'un volet dans le village.

Samedi 8 décembre :

inauguration de la manifestation à 11h en présence de l'artiste Ben Vautier qui nous fait l'honneur cette année de parrainer le calendrier de l'Avent et de révéler son volet. (rue Saint-Sébastien).



Dimanche 9 décembre :

diverses animations (ateliers créatifs, ateliers décoration de sapins de Noël, spectacle de rue, goûter pour les enfants).

Dimanche 16 décembre :

diverses animations (jardin musical avec instruments géants et parcours sonore, fondue au chocolat, chants de Noël, goûter pour les enfants).



AVIS À LA POPULATION, AUX ENFANTS, AUX PARENTS, AUX PAPYS, AUX GRANYS, AUX BABOUCHKAS ET AUX BABAYAGAS

Loïc Bettini vous attendra, place de Gaulle du vieux village, afin de décorer artistiquement un magnifique sapin que la commune mettra en place.

Cet atelier original, d'un arbre de Noël que le monde entier va nous envier et que le Père Noël ne pourra pas louper, sera mis en place le dimanche 9 décembre de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Des matériaux seront à votre disposition sur place pour créer des objets uniques mais chacun peut tout aussi bien venir avec une décoration déjà fabriquée et originale.

Je lance un appel aux artistes et artisans installés à Biot, verriers, sculpteurs, céramistes, peintres, car nous pouvons sur ce sapin accrocher des personnages, des petites figurines, des boules de verres scintillantes...j'insiste sur l'état de l'objet : qu'il soit léger et qu'il fasse rêver.

Ceux qui veulent participer mais qui ne pourront être là pour accrocher leurs œuvres peuvent les déposer chez Loïc Bettini (4 rue st Sébastien - 06 61 97 84 10). Merci d'avance à tous.

A bientôt. Loïc Bettini.

LA RENTRÉE LITTÉRAIRE DANS LES BIBLIOTHÈQUES DE BIOT

Avec plus de 700 romans et quelques 200 essais, cette année, la concurrence promet d'être rude avant la remise des prix littéraires à l'automne !

VOICI UNE PETITE SÉLECTION DES COUPS DE CŒURS DE NOS LECTEURS :

L'élégance du hérisson, de Muriel Barbery

Ecrivain français, née à Bayeux en 1969

L'élégance du hérisson joue avec les paradoxes grâce à des personnages discrets mais surprenants, drôles, profonds, philosophes. Le hérisson élégant, c'est Madame Michel, concierge de son état, passionnée de littérature russe et de cinéma japonais. Durant 27 ans, elle a dissimulé sa culture, pour avoir la paix, jusqu'au jour où le nouveau propriétaire la démasque.

Bousculant toutes les conventions, Monsieur Ozu - riche japonais - l'invite à dîner. Le pendant cynique de Madame Michel, c'est Paloma, une petite fille de 12 ans,

surdouée et malheureuse qui voit l'absurdité de la vie et trouve la vérité dans les mangas.

A pas tranquille, de Anne Bragance

Ecrivain française, née à Casablanca, Maroc en 1945

« Que sait-on des peines des autres ? » La question est posée et tout est dit. Anne Bragance encore une fois va développer son récit autour de rapports humains, de la communication, ou plutôt du manque de celle-ci... Articulée autour d'une poignée de personnages séparés par leur inaptitude commune à crever le silence pour comprendre l'autre, l'intrigue évolue autour de leur différence.

Arlington Park, de Rachel Cusk

Ecrivain anglaise, née à Brighton en 1967

Les femmes d'Arlington Park, une banlieue résidentielle en Angleterre, ont tout pour être heureuses: mari, enfants, maison,

amis. Une existence confortable. Mais il n'en est rien. Derrière cette façade complètement artificielle, frustrations, jalousies, déceptions règnent sans partage. Chacune a le sentiment d'être passée à côté de sa vie. Chacune tente de se révolter, de résister à la banalité, au passage du temps qui émousse le désir, fane la beauté et affaiblit les êtres.

Zoli, de Colum McCann

Ecrivain irlandais né à Dublin en 1965

L'hiver, la solitude et le regret distillent leur parfum au fil des pages du nouveau roman de Colum McCann. Il décrit avec sincérité l'univers des Tziganes pendant la Seconde Guerre mondiale et la montée du communisme dans les vastes plaines et forêts de l'Europe de l'Est. Un univers fait de solidarités, de confréries, d'amour, mais aussi de trahison, de reniement, de solitude, d'incompréhension.

COMITÉ DE LECTURE

Le comité de lecture a repris avec des lecteurs qui présentent leur dernière lecture autour d'un café et échangent leurs impressions ou des idées de lecture. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Les prochains rendez-vous des bibliothèques

COMITÉ DE LECTURE :

Bibliothèque St Exupéry

Samedi 24 novembre de 10h30 à 11h30

ATELIER D'ÉCRITURE :

Bibliothèque George Sand

Samedi 10 novembre de 15h à 17h

ATELIER D'ILLUSTRATION :

Bibliothèque George Sand

Mardi 20 novembre de 19h30 à 22h30

Mardi 27 novembre de 19h30 à 22h30



LIRE EN FETE
ZOOM EN IMAGES SUR LES TEMPS FORTS DE LA MANIFESTATION



■ BELLE EXPERIENCE MUSICALE POUR CINQ VIOLONISTES BIOTOIS

“

En octobre dernier, cinq violonistes de l'Espace des Arts et de la Culture (EAC) de Biot se sont rendus à Saint-Émilion, le temps d'un week-end, pour un concert hommage au compositeur Pierre-Philippe Bauzin.

Cette expérience musicale inédite est le fruit de la collaboration entre l'ensemble instrumental de l'EAC, dirigé par Olivier Augé-Laribé, et l'Orchestre symphonique de Sophia Antipolis, dirigé par Nicole Bianchi. Celui-ci, séduit par la prestation de nos musiciens en devenir lors de leur audition de juin dernier, les a en effet invités à accompagner leurs homologues girondins pour un sublime concert dans la ville



L'audition de la classe d'orchestre

natale de Pierre-Philippe Bauzin, décédé en 2005 à Nice. Les élèves de la classe de Stéphane Dall'Olmo – Magali Bonopera, Julie Bracq, Amandine Pichon, Clément

Debras et Victor Huguenin – ont été les dignes représentants de Biot et Valbonne. Un beau week-end de partage et de musique.

”

L'Espace des Arts et de la Culture informe les apprentis artistes qu'il reste des places dans les cours d'arts plastiques adultes suivants :

- peinture le mercredi de 18h à 21h ;
- dessin le lundi de 14h30 à 17h30 ;
- dessin avec modèle le samedi matin de 9h30 à 12h30.

■ VOS RENDEZ VOUS CINEMA A L'ESPACE DES ARTS



VENDREDI 16 NOVEMBRE
À 20H30
L'invité

Cinquante ans, trois de chômage, des indemnités en chute libre... Gérard est au bout du rouleau quand s'offre à lui un poste en Indonésie. Pour se concilier les faveurs de son nouvel employeur, Gérard l'invite à dîner à la maison. Erreur fatale ! Affolée à l'idée de ne pas être à la hauteur, sa femme Colette supplie Alexandre, leur voisin, de leur venir en aide. Gourou de la

communication, Alexandre relève le défi et relooke le couple en vingt-quatre heures. Appartement, décoration, style de vie, menu du dîner, tenues vestimentaires, culture générale... Tout y passe !!! Rebondissements coups de théâtre, bévues et imprévus... Tout s'emmêle jusqu'à ce que, les nerfs à vif, au comble de l'angoisse, notre couple ouvre enfin sa porte à l'invité.



VENDREDI 30 NOVEMBRE

À 20H30

Un secret

L'exploration d'un lourd secret de famille et l'histoire d'une passion, à travers le voyage intérieur de François, un enfant solitaire qui s'invente un frère et imagine le passé de ses

parents. Le jour de ses quinze ans, une amie de la famille révèle au jeune François une vérité bouleversante, mais qui lui permet enfin de se construire.

Réservations : 04 93 65 07 02 ou eac@biot.fr.

CONCOURS DE COURTS METRAGES AMATEURS ET SOIREE « CINEMA BRUT »

L'Espace Multimédia vous invite à participer à son concours de courts métrages amateurs. Envoyez-nous ou venez nous déposer sur support DVD votre création. Une seule contrainte... le film ne doit pas dépasser 20 min. Pour le reste, vous êtes entièrement libre ! Un jury sélectionnera les deux meilleurs courts métrages dans deux catégories « Jeunes » et « Adultes ». Les vainqueurs verront leur film projeté lors d'une soirée exceptionnelle dédiée au Cinéma Brut. Alors... à vos caméscopes!

VOUS AVEZ JUSQU'AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2007 POUR DÉPOSER VOTRE COURT MÉTRAGE...

A noter : ce concours et cette soirée sont organisés en partenariat avec le « collectif du Cinéma Brut de Mouans Sartoux ». Un événement à ne rater donc sous aucun prétexte !

MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR
L'Espace Multimédia de Biot vous propose des ateliers de formation à la MAO (Musique Assistée par

Ordinateur) mais aussi des aides à la composition musicale et à l'enregistrement Home Studio. N'hésitez pas à passer nous voir pour obtenir plus d'informations sur ces ateliers et pour concrétiser ensemble vos différents projets musicaux.

Renseignements

Espace Multimédia de Biot
7 chemin des Bâchettes
06410 Biot
Tel : 04 93 74 58 69

SOUS LE SIGNE DU SCORPION

“ L'association biotoise «Nature, Sciences et Traditions» propose ce mois-ci ses ateliers d'improvisations théâtrales et jeux de rôles sur le thème et l'étude du signe du Scorpion en tant que symbole et énergie en chacun de nous. Les dialogues ne sont pas écrits, la mise en scène n'est pas faite... et pourtant, vous jouerez votre véritable pièce de théâtre grâce à votre carte du ciel. Vous participerez à la mise en mouvement de votre zodiaque en direct et sans filet... Votre thème astrologique se dévoilera sous vos yeux, réunissant sur scène tous les participants présents à l'atelier. Un moment magique et intense sous le signe du Scorpion, accompagné de féerie et de mystère, d'enchantement et de légèreté.

Béatrice Triki, présidente de l'association Nature, Sciences et Traditions, propose chaque semaine sous une forme ludique, authentique et créative, ses ateliers d'Astro-Théâtre.

A partir de sa carte astrologique de naissance, le jeu théâtral permet de mettre en scène sa véritable personnalité et d'intervenir sur sa propre vie en y exerçant le libre-arbitre, une meilleure maîtrise de soi et une plus grande expression de sa créativité. Des jeux de rôles à partir de son thème de naissance permettent d'en dégager le sens profond sur un plan personnel et collectif. ”

Renseignements : Association Nature, Sciences et Traditions - 04 93 65 65 12.
Ateliers de 4 heures :
20 euros – tarif « découverte »



PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

HISTOIRES EN IMAGES...

LAVOIR DES MIGRANIERES (carte datée de 1965)

Une scène importante de la vie du village. Auparavant, on allait laver son linge à la Brague. En 1946, la nouvelle municipalité a fait construire des lavoirs publics, un progrès pour les femmes de Biot. La lessive était à la fois une activité physique très pénible et un lieu privilégié pour papoter et se disputer. Pour obtenir une place, certaines tentaient de la réserver en mettant un vieux chiffon, que s'empressaient de pousser les concurrentes... Bref, c'était un théâtre.



Nos lavandières :
Mesdames Pettavino, Camagne et Loumani.

AVENUE DES ACACIAS (carte d'environ 1900)

L'avenue des Acacias était le nom de l'actuelle rue Saint-Sébastien. A la place de ce qui est maintenant le Café de la Poste, il y avait un bar (un des plus vieux de la Côte d'Azur) et surtout un cinéma, à l'enseigne de France Cinéma (voir sur la carte) tenu par la famille



Ugo. Au-dessus de la femme en noir, on peut distinguer « Poste Télégraphe » (d'où le nom Café de la Poste), installé dans la maison Dany. En 1936, au moment du Front populaire, les réunions politiques qui se tenaient au Café de la Poste, étaient musclées, avec quelques brouilles mémorables entre les différentes factions.

LES ÉCOLES (carte datée du début du 20^e siècle)

La carte représente l'école des filles, inaugurée dans les premières années du 20^e siècle. Elle est actuellement sur le parvis de la mairie (remarquez sur le fronton la devise « et nunc erudite », « et maintenant instruisez-vous »).



L'enseignement à Biot date du 16^e siècle, opérant sous la houlette d'un « maître d'ecolles ». La première directrice de l'école des filles était Mme Boni, la mère de M. Auzias. Beaucoup d'enfants ne parlaient que le piémontais à la maison. Quand ils écrivaient mal, les enfants étaient mis dehors, devant la grille, cahier dans le dos. Les garçons allaient dans l'école derrière l'église, sur la place où il y a actuellement le jardin d'enfants. Cette école avait la particularité d'être située derrière le « jet à ordures », où les Biotois se débarrassaient de leurs déchets et autres liquides en les jetant dans la falaise qui est au-dessus de la Verrerie de Biot. En été, cela sentait très mauvais et il fallait souvent fermer les fenêtres. L'Inspecteur d'Académie s'en plaignait beaucoup.

LES FOINS (carte datée de 1954)



L'agriculture a toujours été une activité importante à Biot. On voit ici les travaux des champs après guerre effectués par Monsieur Ballestra. Jacques Ballestra et son cheval font les foins, pour la nourriture des vaches. La ferme était située à droite. On y cultivait des légumes et l'on y récoltait les fruits en saison. Les bâtiments de la ferme Ballestra existent encore, à côté de l'Espace des Arts et de la Culture. La ferme a dans sa cour l'une des cinq norias qui restent sur le territoire de la commune.

FONTAINE DE LA CHAPELLE (carte datée de 1907)

Au pied de la falaise verticale du Bau ou Baou, se trouve une source d'eau pure abondante. Située à plus de 100m d'altitude, elle peut alimenter le village. Après une série de projets sans suite, une canalisation d'environ 2km est construite au milieu du 19^e siècle. L'eau est captée dans un long bassin couvert pour être amenée à l'entrée d'une conduite en plomb. Quelques centaines de mètres plus loin, cette conduite traverse le ruisseau des Combes par un pont-aqueduc étroit. La conduite descend en pente douce le long de la colline pour surplomber le vallon des Combes un peu au-dessus du local actuel des Services Techniques de la ville, au Jeu de la Baume. L'eau ainsi captée arrivait dans un bassin situé sous la rue St Sébastien, à hauteur de l'entrée du Musée. Il alimentait la fontaine qui est au pied du Musée (voir carte postale)



et la fontaine que l'on peut voir dans la calade du cimetière, portant la date 1851. La fontaine s'appelle « de la Chapelle » car en 1907, la chapelle des Pénitents Blancs existait encore (voir carte « rue du Portugon »).

GARE DE BIOT (carte datée de 1931)

Le train est arrivé sur la Côte d'Azur sous le règne de Napoléon III, en 1862, pour récompenser Nice d'avoir choisi la France. Le chemin de fer passait naturellement le



long de la mer. La gare de Biot, construite vers 1900, était située loin du village (notez que c'était aussi le cas pour Nice, la gare ayant été construite très loin de la ville, à cette époque). Le chemin de fer donnera un coup de fouet

au développement du tourisme, qui passe du tourisme d'élite à un tourisme bourgeois, puis populaire. La fin du 19^e siècle voit le début du tourisme d'été (auparavant, les visiteurs ne venaient que l'hiver sur la Côte d'Azur).

En 1872, suite à un gros orage, le pont du chemin de fer qui passait au dessus de la Brague s'est effondré. Malgré les efforts des employés de la gare d'Antibes pour prévenir la catastrophe, le train numéro 492 en provenance de Menton, rencontra le vide et plongea dans la Brague. Il y eut six morts et une dizaine de blessés. Cette petite gare a peu changé. Le TGV ne s'y arrête pas encore, mais on n'y voit plus de fumée noire.

RUE DU PORTUGON (1930)

Le café s'appelait Acacia Taverne. On pouvait y voir les peintures réalisées par les nombreuses marques d'alcool italiennes. Madame Curel et Andréa Lambert sont sur le balcon. Monsieur Curel tient son fils Henri sur ses genoux. A sa droite, il y avait un acacia. Le



platane ci-devant était en pleine croissance. A droite de la carte, il faut remarquer la porte en ogive de la chapelle des Pénitents Blancs qui fut démolie en 1934 afin, dit on, de permettre au car qui assurait la liaison Biot Antibes de faire demi-tour. La raison en est plus sûrement le mauvais état de cette chapelle, dont il ne reste qu'une petite partie, actuellement utilisée par le musée comme salle d'exposition temporaire.

BERGER (environ 1950)



Baptiste Pettiroso, le berger de Biot fait paître son troupeau de moutons et de chèvres. L'endroit se situe dans le pré de la famille Fanton d'Andon, Monsieur Ballestra était son fermier. On aperçoit Biot et dans le fond l'aqueduc où jadis coulait l'eau déviée de la Brague. Il était encore possible de croiser le berger et son troupeau au début des années 1980, quand Sophia Antipolis n'était pas trop étendu.

*Guite Léone, Patrick Navard
et Jean-Paul van Lith
pour le Groupe Patrimoine*

HISTOIRE D'UNE RENCONTRE AUTOUR DE LA VIGNE COMMUNALE

“ Le vendredi 14 septembre, par un beau matin d'été, les enfants de la classe de CM2 de Madame Nirascou ont rencontré l'Amicale Biotoise des Traditions à la vigne communale. Les anciens ont montré aux plus jeunes comment ramasser le raisin, et les vendanges se sont déroulées dans la bonne humeur sous le regard attendri de nombreux parents. Un casse-croûte a été partagé par tous nos vendangeurs qui ont eu le plaisir de déguster un Brocciu juste à point.



”

📌 FETE DES VENDANGES : UN SAVOUREUX MOMENT DE PARTAGE

“ Le vendredi matin, le rituel des vendanges a eu lieu sur la vigne communale par l'amicale biotoise des traditions à laquelle s'était jointe la classe de CM2 de Madame Nirascou (école St Roch) ainsi que l'adjointe à la vie du village et des quartiers.

Tout ce petit monde a effectué une récolte de raisins, cette année particulièrement abondante (300 kg) et de qualité, destinée à être foulée et transformée en vin doux pour la dégustation.

Le dimanche, 10h30, descente de la charrette tirée par le mulet « Mouton » chargée du raisin et



du fouloir qui ont été bénis par le curé lors de la messe. S'en suivit la danse de la souche par la troupe folklorique Pebre d'Aï d'Aups. Le vin d'honneur et le repas place de Gaulle ont été privilégiés par une météo bienveillante. L'équipe des jeunes de l'amicale des traditions ont servi près de 200 convives.

Danses et folklores ont égayé la fin d'après-midi. Le moment sacré et traditionnel de cette fête a tout de même été l'instant où les bénévoles de l'amicale, amoureux du raisin et surtout de son « jus », se sont mis en marche pour l'opération du foulage.

L'équipe Roger-Roger, Gino, Maria, Etienne et Marie a mis toute son énergie et le vin doux coula à flot. Partage, convivialité, notre devise a fonctionné à pleins gobelets. En la présence de son président Emile Cheval, toute l'équipe s'est donnée à fond afin d'œuvrer pour la continuité.

Nous tenons à remercier la famille Monaldi Roger et Maria, à qui cette

fête tient particulièrement à cœur, les bénévoles et la trésorière Rita Barilari qui travaille dans l'ombre. Nous adressons tous nos remerciements à la municipalité, aux services techniques, à la police municipale et au service communication ainsi qu'au journal *Nice matin* pour leur accompagnement. Le tout couvert de fleurs offertes par Monsieur Kvaskoff et de superbes prises de vues de notre photographe attitrée Annie Peynet.



Si sien pamaï que li sien pademen.
A l'an que ven.



📌 LES AMIS DU MUSEE

“ Les 15 et 16 septembre, les Journées Européennes du Patrimoine ont attiré au musée plus de 300 visiteurs, pour la plupart touristes français et étrangers.

À cette occasion, notre concours, dont les questions étaient en rapport avec notre patrimoine, a remporté un grand succès et nous avons été heureux de remettre les 3 premiers prix à des habitants du village qui, après avoir consacré leur journée aux recherches, ont bien mérité les très beaux livres d'art qui leur ont été remis.



1^{er} prix **Christine Pélissier**
2^e prix **Irène Ballatore**
3^e prix **Marie-Christine Soquet**

Dans un souci permanent d'améliorer la qualité des visites, le musée a aménagé un espace vidéo qui permet la projection en continu de films sur Biot et ses artistes.



Prochain rendez-vous
conférence

« **Garibaldi en Sicile** »

Où comment, en 1860, mille volontaires sous la conduite de Garibaldi, contribuèrent à l'éclosion d'une nation européenne, notre voisine « l'Italie ». par Dominique Valero, le samedi 10 novembre à 16 heures, dans la salle des Associations (Espace Vernante).

« **GARIBALDI EN SICILE** ».



PROCHAIN RENDEZ-VOUS AU MUSÉE
« **Si fontaines m'étaient contées...** »

Exposition de fontaines d'intérieur anciennes et contemporaines du 14 décembre 2007 au 20 avril 2008.

Vernissage vendredi 14 décembre à 11h30.

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

JEUNES : FAITES DÉCOLLER VOS PROJETS !

Afin d'accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets, la commune a mis en place un dispositif « Projet Jeunes ». Il permet d'attribuer une bourse pour contribuer financièrement à la réalisation de ces projets. Le montant de la bourse est égal à 50 % du budget global et plafonné à 1 000 €.

QUI EST CONCERNÉ ?

Tout jeune habitant ou travaillant à Biot, âgé de 16 à 25 ans.

QUELS PROJETS ?

Projet individuel ou collectif (au moins 1 jeune Biotois).

8 domaines : culture, environnement, humanitaire, solidarité, sciences, initiative citoyenne, économie, sport.

POUR PARTICIPER

Retirez le règlement et un dossier de candidature à la Mairie de Biot.

Pour plus de renseignements ou pour une aide à la constitution du dossier, vous pouvez contacter **Magali Besson du Service Municipal de la Jeunesse** au 04 92 91 22 62 ou au 06 77 67 69 30.



BOURSE AUX SKIS, VÊTEMENTS, JOUETS DE L'APE DE L'ÉCOLE DU MOULIN NEUF Stade Pierre BEL – du 26 au 29 novembre

Continuez à venir nombreux à la bourse aux skis, vêtements d'hiver, jouets, livres, vélos, matériel de puéricultrice, jeux vidéo... les 26, 27, 28 et 29 novembre au stade de foot Pierre Bel chemin des Combes, parking assuré gratuit. Tout le monde peut venir vendre et acheter à petits prix, c'est l'occasion de vider vos placards et de faire des affaires.

Dépôt/vente :

lundi 26 novembre
à partir de 10h30.

Vente

Lundi 26 :
de 10h30 à 18h30 non stop
Mardi 27 :
de 8h30 à 18h30 non stop
Mercredi 28 :
de 9h à 18h non stop
Jeudi 29 : de 8h30 à 12h

Retrait

Jeudi 29 novembre :
de 12h à 14h



Merci de bien vouloir coller etagrafer une étiquette sur chaque article avec les 4 premières lettres de votre nom, la taille et le prix de vente et établir une liste récapitulative.

L'association gardera 30% sur les ventes ; cet argent est intégralement redistribué à l'école pour participer au financement de plusieurs projets et manifestations et permet aussi de financer les spectacles et sorties de Noël.

Les vêtements invendus et les gains devront impérativement être retirés le jeudi 29 novembre entre 12h et 14h. Tous les vêtements restants seront distribués, comme chaque année, à des personnes et familles dans le besoin, ainsi qu'à des œuvres humanitaires.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Florence Capuzzo au 04 93 65 57 07.

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

DEGATS DE LA SECHERESSE SUR LES HABITATIONS DURANT L'ETE A BIOT

Cette année, la commune de Biot a été particulièrement affectée par la sécheresse. Compte-tenu des désordres constatés chez certains de nos concitoyens, la commune a déposé en Préfecture une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse.

Toute personne ayant constaté des dommages remarquables sur son habitation pouvant résulter d'un phénomène de sécheresse, est invitée à adresser un courrier en mairie, accompagné de photos ou de toute autre information permettant d'attester de la nature des dégâts.

Ces éléments permettront ainsi à la commune d'étayer sa requête auprès de la Préfecture.

Contact :
 Direction Générale des Services
 Mairie de Biot BP 339
 06906 Sophia-Antipolis Cedex
 Tél : 04 92 91 55 91

ÉCONOMIE, TOURISME

DE NOUVEAUX PROPRIETAIRES À LA BOULANGERIE DU VILLAGE



Jocelyne et Henri Dessoit étant partis à la retraite, c'est la famille Beaud qui a repris la boulangerie du centre du village, rue Saint-Sébastien. Lorsqu'ils étaient boulangers à Antibes, rue Sade, ils venaient souvent se promener à Biot, séduits par le charme du centre ancien, en rêvant de s'y installer un jour.

Aujourd'hui, Eric, le père et Alexandre, le fils de 20 ans, sont au fournil. Marie, la mère, prochainement rejointe par Aurélie, la fille de 23 ans, accueille les Biotois derrière le comptoir. La rencontre avec les habitants du village a tout de suite été chaleureuse et tellement plus simple que les relations citadines ! Maintenant qu'ils travaillent à Biot, ils envisagent même d'y vivre.

Jocelyne et Henri Dessoit tenaient beaucoup à ce que leur boulangerie soit reprise par un vrai artisan qui garantirait une fabrication traditionnelle du pain. C'est chose faite : la fournée de Maître Joseph, à la farine de malt

torréfié et au levain, et le pain Beaud aux céréales dont la recette est un secret du patron, sont à découvrir sans tarder.

Les quiches, pizzas, pissaladières, la vraie fougasse à l'olive, sont proposées chaque jour. La gamme des sandwiches et celle des gâteaux sont régulièrement renouvelées pour suivre les légumes et

fruits de la saison. Entremets, gâteaux à thème, pièces montées peuvent être commandées pour des occasions particulières.

La boulangerie est actuellement ouverte tous les jours, de 6h30 à 19h30. En hiver, ces horaires seront probablement modifiés.



A droite :
Eric et Marie Beaud

COURSE DE COTE – 10^e ANNIVERSAIRE



Une première pour ce 10^e anniversaire : la course de bolides anciens. Certes, ils n'étaient pas nombreux mais quel plaisir pour les yeux !

On a pu admirer de belles italiennes, deux Alfa Roméo, une Ferrari et une Lamborghini. Comme chaque année, un public passionné a répondu présent à l'appel des organisateurs pour cette épreuve officielle du Championnat de France de la Montagne. Comme de tradition, le samedi après-midi était consacré aux essais libres et le dimanche à la course scratch. Plus de 110 pilotes se sont affrontés sur les 5 kilomètres de la route des Colles avec en prime, l'épingle de Toyota, où les concurrents prennent la route, en sens inverse, par rapport à la circulation habituelle.

Comme d'habitude, il y a beaucoup de Simca mais aussi des Clio, des 205 GT turbo, des R5 Turbo, 2 saxo kit car, une M3 E30, une série 3 E21 sans oublier les protos et les formules.

Ce dimanche, tout avait bien commencé, les commissaires étaient bien en place et le parcours correctement balisé. Dans l'après-midi, la course a du être interrompue, plusieurs fois, la Gendarmerie considérant que certains spectateurs étaient mal

placés. La sécurité des participants et des spectateurs est de la responsabilité de tous : organisateurs, municipalité, police municipale, gendarmerie et spectateurs. Pour que cette compétition perdure, ce que nous souhaitons, il faut que chacun prenne ses responsabilités. Incompréhension, colère, le bon sens a fini par triompher. Par contre, la seconde ascension, séance de rattrapage, n'a pu se dérouler, au grand dam de nombreux pilotes. En effet, la première montée sert à assurer un temps puis, celui-ci acquis, ils se lâchent dans la deuxième montée.

C'est Gérard Antochia, sur sa Norma M20, qui a terminé premier au temps scratch en 54"23 devant la Martini MK45 de Philippe Ardisson et la Reynard 90D de Jean-Claude Morel. La remise des trophées s'est déroulée à la salle Pierre Bel où tous les concurrents ont été récompensés. La meilleure féminine est Katia Bleuchot et le Biotois Roger Kondraky a devancé Marcel Giambi.

Enfin, c'est l'ASA BTP, qui, pour la deuxième année consécutive, a remporté le Challenge Bruno Rocchia.

L'adjoint délégué aux Sports

BOULE AMICALE BIOTOISE : UNE ARRIÈRE SAISON CHARGÉE !

“

Après un mois d'octobre au cours duquel les concours « souvenirs » ont permis d'honorer la mémoire de boulistes disparus, Victor Bruno, Vincent Thubaut, Albert Purgato, Raymond Fiorrucci, le mois de novembre sera consacré aux divers championnats du club et aux concours du panier de Noël.



*Souvenir Thubaut
les demis finalistes*

SAMEDI 3 NOVEMBRE :

Triplettes arrangées

SAMEDI 10 NOVEMBRE :

Doublettes arrangées

DIMANCHE 11 NOVEMBRE :

Panier de Noël

SAMEDI 17 NOVEMBRE :

Panier de Noël

SAMEDI 24 NOVEMBRE :

Concours en triplettes arrangées

Nul ne doute que, comme à l'accoutumée, ces concours remporteront un franc succès.

”

LE MEILLEUR MOYEN POUR MAINTENIR SON CORPS A TOUT AGE : FAIRE DE LA DANSE ASSOCIEE A LA METHODE PILATES

“ Il est encore temps pour vous prendre en main ! Vous êtes jeune ou moins jeune, sportive ou sédentaire, désirant maintenir ou retrouver votre forme, Monik Hiltz, professeur diplômée, vous invite à découvrir ses cours (première séance d'essai gratuite). Grâce à ses cours alliant la danse, le stretching et la méthode Pilates, Monik Hiltz va vous aider à améliorer votre maintien, votre souplesse et votre équilibre. A la barre ou au sol, vous allez réellement prendre conscience de votre corps qui va s'affiner et se muscler en douceur, au fil des séances. Toujours dans la bonne humeur mais avec rigueur, vous allez corriger et améliorer votre posture, tout en raffermissant et en tonifiant vos muscles. C'est dans le studio de danse de l'Espace des Arts et de la Culture, une grande salle claire et ensoleillée, que vous assisterez aux cours de Monik Hiltz. Nous vous attendons nombreuses ! ”

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre Monik Hiltz au 06 20 91 47 91 ou vous rendre directement à l'Espace des Arts (chemin de la Fontanette) aux heures des cours.



QUAND ?

Lundis - Mardis (9h à 10h - 10h à 11h - 11h à 12h - 12h15 à 13h15) - Jeudis (9h à 10h - 10h à 11h - 12h15 à 13h15), vendredis (9h - 10h - 12h15 à 13h15)

COMBIEN ?

40 € payable au mois ou 100 € payable au trimestre

STAGES & SOIREE ROCK'N'ROLL, SALSA & LATINES

SALLE PIERRE BEL (chemin des Combes) SAMEDI 24 NOVEMBRE 2007

“ Réservation indispensable. ”

Association Danse & mouvement
www.danse-mouvement.com
 Sylvie Salmon : 06 86 52 34 36 - 04 93 33 27 81
sylvie.salmon321@orange.fr



UNION SPORTIVE BIOTOISE

“ Juste quelques lignes pour confirmer que l'équipe 1^{re} séniors est bien celle que l'on attend: 3 matchs officiels, 3 victoires :

- en coupe CCA, 5 buts à 1 contre F.C Nissard ;
- en championnat à l'extérieur au Baou, victoire 4 buts à 2 ;
- à domicile au championnat, 3 buts à 1 contre le CDJ ASOA.

Débuts prometteurs, donc. L'équipe réserve de bonnes surprises, après un bon résultat à Mougins (match nul 3 buts à 3), bien qu'elle fut menée 2 buts à 0 au bout de vingt minutes de jeu. Preuve que, cette année, les mentalités ont changé.

Les -18 ans ont joué à 10 contre Mandelieu chez eux ; ils ont baissé pavillon à dix minutes de la fin en encaissant coup sur coup deux buts. Match perdu 4 buts à 2.

Les -15 ans. 3 matchs : 1 victoire 5 à 0 à Pégomas, 2 défaites 3 buts à 1 chez nous contre Vallauris et défaite au Baou 4 buts à 1. Les -13 ans. Après 2 défaites de suite, nos jeunes sont revenus

avec le match nul de Roquefort, donc espérons que la progression va continuer.

Les Benjamins Préexcellence. Malgré la défaite face au Cavigal de Nice par 3 buts à 1, il faut retenir la bonne prestation de l'équipe qui peut rivaliser avec les autres équipes de la plus difficile du championnat.

Les Benjamins Honneur et Pré-Honneur n'ont pas encore trouvé leurs marques mais cela ne devrait plus tarder.

Les Poussins, sur quatre matchs (amicaux ou de préparation) se

trouvent avec 1 victoire, 2 matchs nuls et 1 défaite. Il reste malgré tout une large progression pour ces enfants, donc on peut voir le championnat du bon côté.

Les Poussins 2 s'améliorent d'entraînement en entraînement. Mais l'objectif reste que les enfants prennent du plaisir à jouer au football, que ce soit à l'entraînement ou en compétition.

Beaucoup d'inscriptions en ce début d'année pour l'école de foot, dirigée par Baba et Antoine. ”

RAPPEL DES HORAIRES D'ENTRAÎNEMENT

Stade Pierre Bel - École de foot : 10h à 11h. le mercredi

Débutants : 10h-11h30 le mercredi

Stade de La Fontanette

Poussins : mercredi 14h30-16h30 et vendredi 18h-19h

Benjamins : mercredi 18h-19h30 et vendredi 18h-19h30

-13 ans : lundi 18h15-19h15 et mercredi 16h15-17h15

-15 ans : mardi et jeudi 18h-19h30

-18 ans : mardi et jeudi 19h30-21h.

Filles séniors : mardi et jeudi 19h30-21h.

Garçons séniors : mercredi et vendredi 19h30-21h.



ÉTAT CIVIL

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

CITOYENS FRANÇAIS ET EUROPÉENS,
n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2007.

Rappel du calendrier électoral
Élections municipales et cantonales* :
mars 2008

* A noter : les élections cantonales
concernent uniquement les
ressortissants français.

CONDITIONS :

- être âgé d'au moins 18 ans ;
- jouir de ses droits civiques et politiques ;
- être ressortissant de l'Union Européenne.

PIÈCES À FOURNIR :

- le formulaire d'inscription sur les listes électorales ;
- une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (passeport ou carte nationale d'identité) ;
- selon le cas, un justificatif de domicile dans la commune ou les

pièces permettant de prouver que vous êtes inscrit pour la cinquième fois et sans interruption au rôle d'une des contributions directes communales ;

- si l'intéressé habite chez ses parents, une attestation des parents établie sur papier libre, certifiant qu'il habite chez eux, un justificatif de domicile des parents et la pièce d'identité du parent en cours de validité.

COMMENT ?

- soit en vous présentant personnellement ;
 - soit en présentant votre demande par un tiers dûment mandaté ;
 - soit par correspondance.
- Les imprimés sont téléchargeables par l'électeur sur le site : www.service-public.fr.

OÙ ?

Mairie de Biot
10 route de Valbonne
Service Accueil des Habitants
et Vie Civile
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et 13h30 à 17h.
tél 04 92 91 55 81
e-mail : etat-civil@biot.fr

A NOTER :

le service des élections
recevra les demandes
d'inscriptions jusqu'au
lundi 31 décembre 2007
inclus.

EUROPEAN CITIZEN, YOU CAN VOTE for local and European elections.
Don't forget to register on the electoral rolls before December 31, 2007.

Electoral calendar
Local elections : March 2008.

CONDITIONS :

To vote, it is necessary :

- to be at least 18 years old ;
- to benefit its civic and political rights.

REQUIRED DOCUMENTS :

- the inscription form on the electoral rolls ;
- a photocopy of the valid identity card or passport ;
- according to the case, a document certifying residence in the commune or a document allowing to prove that you are registered for the fifth time and without interruption with

the role of one of the communal direct taxes ;

- if the interested party lives with his/her parents, a certificate of the parents drawn up on plain paper, certifying that he/she lives with them, a document establishing residence of the parents, and a valid identity card or passport of the parents.

HOW ?

- by coming personally ;
- by presenting your request through a power of attorney ;
- by post. You can download the documents on : www.service-public.fr

WHERE ?

Mairie de Biot
10 Route de Valbonne
Service Accueil des Habitants
et Vie Civile
Open from Monday to Friday
from 8.30 to 12.30 a.m.
and 1.30 to 5.00 p.m.
Tel. : 04 92 91 55 81
e.mail : etat-civil@biot.fr

Before Monday, December
31, 2007.

CITTADINI FRANCESI E EUROPEI,
Non dimenticate di iscriversi negli elenchi elettorali prima del 31 dicembre 2007.

Calendario elettorale
Elezioni municipale: Marzo 2008

**CONDIZIONI PER ESSERE
ELETTORI PER POTERE VOTARE,
OCORRE :**

- avere almeno 18 anni ;
- godere dei suoi diritti civili e politici.

DOCUMENTI A FORNIRE

- il formulario d'iscrizione sugli elenchi elettorali ;
- una fotocopia del documento d'identità in corso di validità ;
- secondo il caso, un giustificativo di domicilio nel comune o i documenti che permettono di provare che siete iscritti per la

quinta volta e senza interruzione al ruolo di una delle imposte dirette comunali ;

• Se l'interessato abita dai genitori, un attestato dei genitori scritta su foglio, certificando che abita da loro, un giustificativo di domicilio dei genitori e il documento d'identità in corso di validità di uno dei due genitori.

Come ?

- Sia presentandosi personalmente
- Sia presentando la vostra domanda da parte di un terzo debitamente delegato
- Sia per corrispondenza Gli moduli sono a disposizione dell'elettore nel sito:

www.service-public.fr

DOVE ISCRIRSI ?

Mairie de Biot
10 route de Valbonne
Service Accueil des Habitants
et Vie Civile
Aperto del lunedì al venerdì
delle 8 e 30 alle 12 e 30
13 e 30 alle 17 e 00.
tel : 04 92 91 55 81
posta elettronica:
etat-civil@biot.fr

A NOTARE ! Il servizio delle elezioni riceverà le domande di iscrizioni compreso il :
lunedì 31 dicembre 2007.



ENQUÊTE SUR LES MODES DE GARDE ET D'ACCUEIL DES ENFANTS

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economique (INSEE) réalise jusqu'au 30 novembre 2007 une enquête sur les modes de garde et d'accueil des jeunes enfants résidant en France.

Cette étude s'intéresse aux solutions que mettent en œuvre les parents pour répondre aux besoins de garde de leurs enfants. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE qui viendra les interroger. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



ALLO SERVICE PUBLIC

La Documentation française, éditeur et diffuseur de l'Etat, œuvre depuis 1945 pour l'information du citoyen et des administrations. Dans le cadre de cette mission, elle délivre des renseignements administratifs à tout usager à l'aide de son service téléphonique 3939 « Allô service public » et de son portail internet www.service-public.fr.

Ces deux services visent à informer l'usager sur des sujets de la vie quotidienne (perte de papiers d'identité, demande de prestations familiales, licenciement, contrat

de location...) et à l'orienter vers les organismes administratifs lui permettant de connaître ses obligations, d'exercer ses droits et d'accomplir ses démarches.

Le 3939 est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 (0,12 € TTC/min à partir d'un poste fixe).

Des éléments de communication sont à votre disposition au service Accueil des Habitants et Vie Civile, afin de faire connaître leur dispositif aux administrés.

Service Accueil
des Habitants
et Vie Civile
Ouvert
du lundi
au vendredi
De 8h30 à 12h30
et de
13h30 à 17h
04 92 91 55 81
etat-civil@biot.fr

CARNET

NAISSANCES

Lucas Dupont	27 août 2007
Norah Bates	3 septembre 2007
Deva Fumey - - Deteix	17 septembre 2007
Lou Mancheron	17 septembre 2007
Robin Maximilien	19 septembre 2007
Lou Verucchi	28 septembre 2007

MARIAGES

Elodie Gorzanelli et Guillaume Bellanger le	08/09/07
Véronique Anderlini et Jean-Paul Pillet le	22/09/07

DÉCÈS

André COCHEREAU	24/03/1911	15/09/2007
-----------------	------------	------------

MENUS DES ÉCOLES NOVEMBRE 2007



■ DU 05/11/2007 AU 09/11/2007

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
salade de pois chiche persil rosbif haricots verts yaourt nature brioche/jus de fruit	choux rouges canard rôti PDT sautées chanteneige compote petits suisse/biscuit	concombre chili con carne cantal sorbet pain/pate à tartiner	pamplemousse paupiette gratin de courgettes/riz fromage blanc	pizza fromage poisson blanc carottes vichy tartare ail et fines herbes banane



■ DU 12/11/2007 AU 16/11/2007

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
soupe de légumes poulet rôti pâtes au beurre camembert fruit	carottes rapées rôti de porc chou vert/PDT vapeur chavroux craquant noisette	salade verte omelette nature blé sce tomate yaourt barre céréale/lait choc	tomate/mais nuggets de poisson gratin d'aubergine petit suisse fruit	couscous boulette de bœuf/merguez emmental fruit



■ DU 19/11/2007 AU 23/11/2007

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
friand fromage steak haché haricots verts bombel fruit	salade d'endives jambon purée PDT/carottes flan vanille	endives au bleu sauté d'agneau flageolets compote fruit/yaourt	repas proposé par les enfants	quiche lorraine pavé de saumon choux fleur tomme noire fruit



■ DU 26/11/2007 AU 30/11/2007

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
salade pâtes/basilic escalope de dinde épinards béchamel yaourt aux fruits	salade verte bouchée à la reine riz poire sauce chocolat	betteraves omelette aux PDT haricots verts petits suisse fruit pain/fromage	salade d'endives lasagne bolognaise compote	carottes rapées/mais brochette poisson pané gratin de courge et PDT yaourt



Légende

légumes et fruits crus ; féculent ; légumes et fruits cuits ; plats protidiques ; laitages ; sucré.

INFOS PRATIQUES

NOUVEAUTÉ !

VOTRE HAMMAM À BIOT 3000

Pour maintenir votre vitalité et préserver votre bien-être, le hammam traditionnel de L'espace Bien-Etre Bien est le lieu magique qui répondra à toutes vos attentes : une ambiance feutrée, propice à la détente, vous y attend ; vous vous laisserez transporter par les effluves d'eucalyptus et la vapeur colorée ; vous pourrez y apprécier le gommage au savon noir et les rituels avec modelages de relaxation du monde... pour un voyage au coeur du bien-être.

L'espace Bien-Etre Bien
495 route de la Mer - BIOT 3000
Tel. : 04 93 65 71 84
www.lespace-bienetrebien.com

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Vous avez certainement constaté depuis le 9 mai 2007, l'ouverture du nouveau magasin « Harmonie » sur la route montant au village, et plus précisément situé au 16, chemin neuf à Biot, juste avant le centre commercial du Migranier.

Vous cherchez une idée, un cadeau, un meuble d'intérieur, du mobilier de jardin où tout simplement pour le plaisir des yeux, venez découvrir le magasin « Harmonie ».

Vous serez surpris de la visite où les styles, les couleurs et les prix se mélangent, allant du petit cadeau à la pièce unique.

En attendant de vous recevoir vous pouvez découvrir le magasin sur son site Internet :

www.harmonie-decoration.fr
Tél. 04 92 91 18 26
Fax. 04 92 91 17 26
Mail. contact@harmonie-decoration.fr



DEFISCALISATION REVENUS COMPLEMENTAIRES TRANSMISSION ?

Patrimoine Expertise, agréé par CNP Capeor sur les Alpes-Maritimes. Conseil en gestion de patrimoine indépendant, expert de l'assurance, de la finance et de l'immobilier depuis plus de vingt ans, Claude Bich, vous propose de vous accompagner dans la réalisation de vos objectifs patrimoniaux. En matière de solutions d'investissement, les propositions ne manquent pas. Mais pour faire le bon choix, il est indispensable d'être bien informé, de suivre régulièrement l'évolution de l'environnement économique, fiscal et financier, et de s'adapter à vos priorités et objectifs patrimoniaux :

- constituer et valoriser un capital ;
 - obtenir des revenus immédiats ou différés ;
 - diminuer votre impôt sur le revenu ;
 - limiter la pression fiscale de l'ISF ;
 - organiser la transmission de votre patrimoine ;
 - mettre à profit votre capacité d'emprunt ;
 - protéger votre conjoint ou concubin.
- Quel que soit votre projet, votre patrimoine a enfin trouvé un expert à qui se confier.

Patrimoine Expertise
Contacter Claude Bich
au 06 11 73 77 84
ou par e-mail c.bich@cnpcapeor.com
afin de convenir d'un rendez-vous au
507 avenue des Chênes Verts / Biot
ou à votre domicile.

AZUREXPERT DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

L'entreprise AzurExpert vient de se créer à Biot pour vos diagnostics immobiliers. Recherche d'amiante, plomb, termites, d'économie d'énergie dans un logement... Toutes ces nouvelles exigences imposées par la loi lors d'une transaction immobilière seront scrupuleusement évaluées par AzurExpert.

Avantage pour le propriétaire : il peut ainsi bénéficier de l'exonéra-

tion de la garantie de vice caché. Avantage pour le futur acquéreur (ou le locataire) : il a la connaissance des diagnostics techniques du logement qu'il souhaite acheter (ou louer). Il peut donc le faire sans surprise en ayant une vision des travaux prévisibles.

AzurExpert se tient à votre disposition pour vous fournir toute information que vous pourriez souhaiter. Rendez vous sous 24 heures, devis personnalisé et gratuit.

Tél. 06 07 89 24 13
Mail : franck.waymel@free.fr

ATELIERS MÉMOIRE.

Séances d'une heure en petits groupes amicaux à Biot.

Renseignements au 04 93 65 73 98

REFLEXOLOGIE

Détendez-vous, offrez-vous une séance de réflexologie plantaire. La réflexologie est idéale pour relâcher le stress et toutes formes de tensions, réguler et améliorer la circulation sanguine et lymphatique, favoriser l'influx nerveux, stimuler les émonctoires de votre organisme (respiratoire, digestif, urinaire...). Le praticien, en exerçant à l'aide des pouces et des doigts de la main des pressions sur des zones réflexes précises de votre pied, participe à maintenir l'état d'équilibre de votre organisme.

Consultation sur rendez-vous
au 06 60 35 44 09 Stéphane Petre,
réflexologue plantaire diplômé
de l'Institut International de
Réflexologie® INGHAM.



PETITES ANNONCES

OFFRES D'EMPLOI D'ASSISTANTE MÉNAGÈRE

• Ménage et/ou repassage, travail soigné pour une clientèle haut de gamme : actifs ou personnes âgées autonomes. Missions proches de votre domicile et selon vos disponibilités. Prise d'initiative, autonomie, maîtrise du français, motivée. Si possible, personne ayant un véhicule CDI à temps partiel choisi. Poste de 20 heures à pourvoir sur Biot et Valbonne.

Merci de nous envoyer CV et lettre de motivation :

Société O2 Antibes

500 allée des Terriers, les Sporades
Les Terriers Nord 06600 Antibes
emploi.antibes@o2.fr

DIVERS

• Étudiante 2^{ème} année de coiffure cherche modèles hommes, femmes ou juniors pour coupes et brushings gratuits au lycée Jacques Dolle le mercredi après-midi. 06 24 01 40 17 ou 04 92 94 05 08 aux heures de repas.

• Maman cherche nounou agréée pour janvier/février pour bébé de 6 mois. 06 18 17 30 00

• Famille recherche nounou pour garder à son domicile ses 2 enfants de 4 ans durant la deuxième semaine de vacances scolaires de Noël (soit la 1^{ère} semaine de janvier 2008).

Nous contacter : 06 14 65 94 22

• Donne cours d'italien aux particuliers du lundi au vendredi le matin. 06 33 59 50 15

ACHATS-VENTES

• Poussette double TWINS de McLaren, bleu/gris, acheté 400 € cédée 80 €, excellent état. 04 92 94 05 12 (répondeur ou le soir)

• Poussette pliante déhoussable, gris/orange, presque neuve (achetée en juin 150 €), cédée 50 €. 04 92 94 05 12 (répondeur ou le soir)

• Table à langer blanche, parfait état, cédée 40 €. Matelas bébé neuf (120x60cm) cédé 20 €. 04 92 94 05 12 (répondeur ou le soir).

• Vends poussette combiné nacelle + siège auto + chicco neuf (servi 2 fois). Valeur neuve 450 € prix à débattre. 06 99 01 34 06

• A vendre robe de mariée neuve (jamais portée) couleur ivoire champagne avec le chapeau, les gants et le collier jamais utilisés non plus. 06 62 21 96 97 petit prix.

• Vends sommier à lattes + matelas en 140 TBE. 50 €. Livraison sur commune possible. 06 76 08 29 71.

• Vends commode en pin (épaisseur maxi) 4 grands tiroirs et 3 petits très bon état 150 € lot = bureau + commode + petit meuble 180 € - vends landau enfant carreaux verts et bleus 40 €. 06 09 23 24 82 - 06 63 12 69 36.

• A vendre moto enfant (4-7ans) Piwi 50 Yamaha bleu, juin 2004, prix 950 € contacter le 06 07 37 27 43.

• A vendre table de ferme en merisier massif 2m x 0.90m avec 6 chaises en merisier recouverte « tapissier » 550 €. 04 93 65 14 80

• A saisir : piano droit Erard (année 1906). Prix 650 €. Tél 06 10 20 64 81

• Vente mezzanine en très bon état de 1.75m de hauteur, 1.94m de longueur et 97 cm de largeur. Parties colorées en vert et le reste en motif bois clair. Contient un grand bureau avec une surélévation pour ordinateur et en dessous du bureau un coulissant pour clavier. Rangements et tiroirs sur les côtés. Penderie intégrée au lit + possibilité de matelas neuf de bonne qualité (si besoin). Le tout 500 €. Merci de téléphoner après 18h30 au 06 76 75 75 17.

• A vendre : table salle à manger, 1,80m x 0,9m (plus rallonge), pin massif, prix 160 Eur, Tel: 04 93 65 70 28

A vendre, Modem routeur ADSL Trend Net, wifi 54 Mbps, Tew-435 BRM, état neuf, acheté 90 euros, vendu 65 euros. Tél. 06 03 78 39 77.

AGENDA

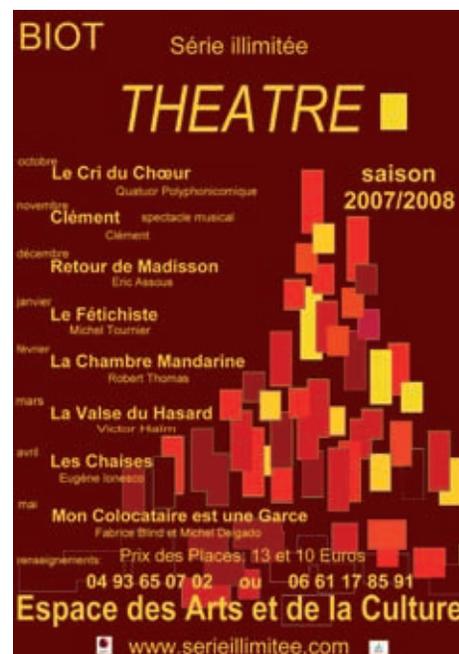


- Samedi 3 novembre Boule Amicale, concours triplettes arrangées
- Vendredi 9 novembre Vernissage de l'exposition Sagasta, office de tourisme, 18h
- Samedi 10 novembre Conférence « Garibaldi en Sicile » organisée par les Amis du Musée, à la salle des Associations, à 16 heures
Boule Amicale, concours doublettes arrangées
Atelier d'écriture, bibliothèque George Sand, de 15h à 17h
« Castagnade » organisée par l'amicale des traditions, de 15h30 à 19h30
- Dimanche 11 novembre Cérémonie du 11 novembre, devant le monument aux morts, 11h30
Boule Amicale, concours panier de Noël
- Lundi 12 novembre CCAS : date limite d'inscription pour les colis de Noël des doyens
- Mercredi 14 novembre Présentation, par l'architecte, du projet de création de la maison de retraite et de logements pour les étudiants et les familles sur le terrain Saint-Eloi, hall de la mairie, 18h
Conseil Municipal, salle des associations, 20h30
- Jeudi 15 novembre CCAS : animation au foyer – loto gratuit
- Vendredi 16 novembre Cinéma à l'espace des arts, *L'Invité*, à 20h30
- Samedi 17 novembre Boule Amicale, concours panier de Noël
- Lundi 19 novembre CCAS : les élèves de la grande section de l'école maternelle Saint Roch accueillent les aînés biotois
- Mardi 20 novembre Atelier d'illustration, bibliothèque George Sand, de 19h30 à 22h30

BLOC-NOTES

- Tous les lundis** De 14h à 17h, permanence du conciliateur en mairie sur rdv
- Tous les mardis** Marché de 8h à 13h, Biot Village, rue Saint Sébastien
- Tous les mercredis** De 13h30 à 15h30, permanence des adjoints au maire, en mairie
De 13h30 à 16h, permanence de la sécurité sociale en mairie
- Tous les jeudis** A 15h, visite gratuite du vieux village par l'Office de tourisme

- Les 23 et 24 novembre Théâtre à l'Espace des Arts, *Clément*, à 20h30
- Samedi 24 novembre Boule Amicale, concours en triplettes arrangées
Vernissage de l'exposition du Petit Atelier, salle des associations
Bibliothèque Saint Exupéry : comité de lecture, de 10h30 à 11h30
Stages et soirée rock'n'roll, salsa et latines, salle Pierre Bel, sur réservation, organisée par l'association Danse & mouvement
Accueil des nouveaux habitants, Office de Tourisme, à 8h45
- Mardi 27 novembre Atelier d'illustration, bibliothèque George Sand, de 19h30 à 22h30
- Jeudi 29 novembre CCAS, thé dansant avec Raphaël, dès 14h
- Vendredi 30 novembre Cinéma à l'Espace des Arts, *Un secret*, à 20h30
- Jeudi 6 décembre CCAS, sortie au marché de Bordighera (Italie)
- Du 1^{er} au 24 décembre Calendrier de l'Avent, 24 fenêtres pour 24 artistes, Biot village
Quelques temps forts :
Samedi 8 décembre : inauguration de la manifestation en présence de Ben Vautier à 11h, rue Saint-Sébastien.
Dimanche 9 décembre : diverses animations (ateliers créatifs et atelier de décoration du sapin de Noël pour enfants ; spectacle de rue ; goûter pour les enfants).
Dimanche 16 décembre : diverses animations (jardin musical avec instruments géants et parcours sonore ; fondue au chocolat ; chants de Noël ; goûter pour les enfants)
- Les 7 et 8 décembre Téléthon, Biot village



Le 3^e lundi Permanence de l'ADIL 06 (Agence départementale pour l'Information sur le Logement des Alpes Maritimes) au pôle Action sociale, de 13h30 à 16h

Du 9 novembre au 9 décembre Exposition de Paco Sagasta, à l'office de tourisme

Du 23 au 26 novembre Exposition du Petit Atelier, salle des associations

Du 26 au 29 novembre Bourse aux skis, vêtements, jouets de l'APE de l'école du Moulin neuf, stade Pierre Bel

BIOT

EXPOSITION
9 NOVEMBRE - 9 DÉCEMBRE
2007
OFFICE DE TOURISME



PACO SAGASTA